

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3469 - JEUDI 11 AVRIL 2019

ÉLECTION DES GOUVERNEURS

Gentiny Ngobila élu gouverneur de Kinshasa

L'ancien gouverneur de Mai-Ndombe a été élu gouverneur de Kinshasa, hier, au terme des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs organisées par la Ceni dans les différentes assemblées provinciales du pays. Il a recueilli vingt-neuf voix devant Laurent Batumona (douze voix), Magloire Kabemba (quatre voix), Kibuka (deux voix), Deo Kasongo (une voix) et Bimwala (une voix).

L'homme d'affaires succède à André Kimbuta. Au nombre de ses promesses de campagne figurait l'éradication de l'insécurité dans la province de Kinshasa. Il sera assisté dans sa tâche par Néron Mbungu, vice-gouverneur, avec lequel il a constitué le ticket gagnant. Les problèmes socio-économiques et environnementaux de Kinshasa constituent son cheval de bataille.

Page 3



Gentiny Ngobila

Le FCC se taille la part du lion



Les membres du comité stratégique du FCC

Sans surprise, c'est une nouvelle fois le Front commun pour le Congo (FCC) qui rafle la majorité de provinces avec dix-sept gouverneurs au total. Cap pour le changement n'a obtenu

que la province du Kasai-Oriental. Idem pour la coalition Lamuka qui a placé un gouverneur dans la province de la Mongala. Par ailleurs, un second tour est pré-

vu pour ce samedi afin de départager les deux premiers candidats, notamment dans le Haut-Lomami, au Kasai-Central et le Nord-Ubangi.

Page 4

THÉÂTRE

La pièce « Délestage » en tournée d'hommage à Roland Mahauden



David-Minor Ilunga dans un extrait de Délestage

Après avoir gratifié les Lushois de son spectacle sur les scènes de l'Université de Lubumbashi et du Bureau Wallonie-Bruxelles, les 5 et 6 avril, David-Minor re-

vient à Kinshasa pour une quatrième représentation à Kintambo. Mais, pour cette fois, il est à l'affiche au Scolasticat des Oblats et non au Tarmac des auteurs qui a servi de point de départ à sa tournée nationale.

Fief du comédien qui est tout à la fois auteur de cette création mise en scène par le défunt Roland Mahauden, l'espace culturel réputé de Kintambo, ce terreau du théâtre où travaille l'auteur de « Délestage », avait déjà donné trois représentations successives de son spectacle, du 28 au 30 mars.

Page 4

PROJET TRANS AQUA

La société civile congolaise pose des conditions

La coalition des organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de l'énergie recommande au pays de bonnes études d'impact envi-

ronnemental et social ainsi que la détermination des aspects économiques, sans oublier le respect de la Constitution et la loi relative à l'eau, avant de

s'engager dans le projet. Là-dessus, l'association se montre intransigeante, quelle que soit la nature du projet qui consistera au transfèrement des eaux du

fleuve Congo vers le Tchad. La plate-forme estime « qu'il y a d'autres solutions et la RDC est prête à les proposer à ses partenaires pour réussir l'in-

tégration » qui lui tient à cœur, indiquant que la société civile s'était déjà prononcée contre le développement du projet.

Page 4

ÉDITORIAL

Question

Benjamin Netanyahu devant être confirmé dans ses fonctions de Premier ministre, l'Etat d'Israël poursuivra la politique dure appliquée depuis des années vis-à-vis du peuple palestinien, ou bien va-t-il au contraire s'attacher à relancer le débat qui seul peut instaurer une paix durable au Proche et au Moyen-Orient ? Cette question, tous les observateurs de la scène diplomatique se la posent aujourd'hui avec l'espoir que la raison l'emportera sur la tentation de la force qui a approfondi ces dernières années le fossé creusé entre les deux peuples.

Si la réponse semble a priori acquise pour la première hypothèse, celle de la ligne dure, il n'est pas impossible en réalité que l'on assiste durant le nouveau mandat de Benjamin Netanyahu à un infléchissement dont pourrait sortir un accord de longue durée avec les Palestiniens. Ceci pour deux raisons simples que voici : d'abord parce que le poids humain du peuple palestinien ne cesse de croître dans la région au point qu'à échéance d'une dizaine ou d'une vingtaine d'années, les Israéliens se retrouveront en minorité sur leur propre territoire et se trouveront confrontés à un déséquilibre dangereux ; la seconde raison est que le divorce entre les deux peuples ne peut qu'aggraver les tensions existantes avec les pays comme l'Iran dont la puissance et donc la capacité de nuire ne cesse de grandir.

Même si les Etats-Unis de Donald Trump renforcent de façon spectaculaire l'appui qu'ils apportent au Premier ministre qui vient de gagner les élections législatives à une courte majorité, l'inquiétude grandit concernant l'avenir à long terme d'Israël au sein du puissant lobby juif qui tire, comme on dit, les ficelles à Washington. Les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets, le déséquilibre démographique qui se précise dans cette partie du monde finira tôt ou tard par provoquer des tensions que les autorités de Tel Aviv auront de plus en plus de mal à gérer. Et la détention de l'arme nucléaire dont ces mêmes autorités se sont dotées avec l'aide de la France ne mettra certainement pas Israël à l'abri de la déferlante humaine qui se prépare.

Ce qu'il faut espérer dans le moment présent, c'est précisément que la prise en compte de ces évidences amènera les dirigeants israéliens à infléchir la ligne dure qui les a inspirés jusqu'à présent.

Le Courier de Kinshasa

PRÉSIDENTIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La candidature de Jeanine Mabunda soulève des vagues

A la veille de l'élection des membres du bureau définitif de la chambre basse prévue cette semaine, des dissensions apparaissent au sein du Front commun pour le Congo (FCC) avec, en toile de fond, la récusation de la candidate déclarée de l'autorité morale.



Jeanine Mabunda

Apparemment, la candidature de Jeanine Mabunda à la présidence de l'Assemblée nationale ne semble pas contenter tout le monde au sein du Parti du peuple pour le développement et la reconstruction. Bien que ce choix ait été opéré par l'autorité morale de ce parti, en l'occurrence Joseph Kabila, des remous se font déjà entendre pour le récuser. Il en est de même au niveau du FCC avec sa constellation des partis et regroupements politiques affiliés qui, tous, ne semblent pas partager la désignation de l'ex-conseillère de Joseph Kabila en matière de lutte contre les violences sexuelles. L'absence des primaires qui auraient permis à chacun d'exprimer ses ambitions et de dégager un candidat consensuel serait à la base des sons discordants entendus, ces jours-ci, au sujet de la candidature de Jeanine Mabunda. Et pourtant, le choix de l'ex-président de la République est sans

appel. Jeanine Mabunda est la seule, apprend-on, qui portera les couleurs du FCC à la course pour la présidence de l'Assemblée nationale. A quelques heures de ce challenge électoral, des langues se délient. En sourdine, beaucoup estiment que l'élue de Kingakati n'a pas de poigne pour diriger une institution aussi remuante que la chambre basse du parlement. Son côté technocrate, fait-on savoir, ne s'accommode guère avec les vicissitudes et les aléas d'une vie parlementaire qui requièrent plus de maîtrise et de tempérance dans la gestion des enjeux politiques.

Pour toutes ces raisons, les anti-Mabunda croient avoir des raisons de s'opposer à son élection, lui préférant un autre cadre du FCC, connu non seulement pour son bagout mais surtout pour sa riche expérience parlementaire. L'alternative s'appelle Henri-Thomas Lokondo, autrefois sénateur puis

député national de l'ex-majorité présidentielle. L'homme aurait des atouts à faire valoir et jouirait, d'ores et déjà, de l'estime de ses collègues des groupes parlementaires autres que le FCC. Sauf changement, il pourrait affronter, au même poste, la candidate de Joseph Kabila, l'autorité morale du FCC. Mais, pour éviter un choc frontal, il appert que l'intéressé pourrait concourir en tant qu'indépendant. « *Je suis motivé, parce qu'il y a beaucoup d'amis députés nationaux qui m'ont demandé d'être candidat. Et s'ajoute à cela une large opinion nationale, parce qu'ils pensent pouvoir imprimer une autre dynamique au sein de l'Assemblée pour ce qui concerne particulièrement la partie contrôle. Comme vous savez, l'Assemblée nationale a deux prérogatives : légiférer et contrôler* », avait-il indiqué à la presse.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauvakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROVINCE DE KINSHASA

Gentiny Ngobila élu gouverneur

L'ancien gouverneur de Mai Ndombe a recueilli, au terme de l'élection organisée hier, vingt-neuf voix devant Batumona (douze voix), Kabemba (quatre voix), Kibuka (deux voix), Deo Kasongo (une voix) et Bimwala (une voix).

L'attente aura été longue le 10 avril, à l'assemblée provinciale de Kinshasa, avant que les urnes ne livrent leur secret. L'élection du gouverneur et du vice-gouverneur de la ville s'est faite sous haute surveillance policière. Les forces de l'ordre avaient, en effet, quadrillé tôt le matin les abords de l'institution en filtrant les passages. A l'intérieur de la salle, les députés provinciaux censés élire leurs pairs étaient visiblement agités, surtout que le spectre de la corruption planait toujours sur l'institution après les frasques des sénatoriales de triste mémoire.

Alors qu'ailleurs, dans d'autres provinces, les premiers résultats étaient déjà disponibles dès midi, Kinshasa tardait à publier les siens. Finalement, c'est sous le coup de 14 h que la Commission électorale nationale indépendante a rendu son verdict après supervision du vote. Le nom de Gentiny Ngobila a été cité comme celui qui a obtenu le plus de voix par rapport à ses concurrents. L'ancien gouverneur de Mai Ndombe a été élu gouverneur de la ville province de Kinshasa avec vingt-neuf voix, devant Batumona (douze voix), Kabemba (quatre voix), Kibuka (deux voix), Deo Kasongo (une voix) et Bimwala (une voix), le reste des postulants n'ayant rien eu dans leur escarcelle.

Ainsi donc, l'homme d'affaires succède à André Kimbuta Yango à la tête de la ville de Kinshasa. Il avait, à l'instar de ses challengers, battu campagne essen-



Gentiny Ngobila

tiellement sur des problèmes socio-économiques et environnementaux de la population de Kinshasa. Au nombre de ses promesses-phares, l'éradication de l'insécurité dans la ville capitale. Il sera assisté dans sa tâche par Néron Mbungu avec lequel il a constitué le ticket PPRD.

L'UDPS, qui espérait tant remporter

cette joute électorale, a eu bien de peine à accepter sa défaite. Son candidat, Laurent Batumona, n'a pas eu le nombre des voix requis. Cependant, la pilule a été difficile à avaler par les militants de ce parti qui ont semé le désordre après la publication des résultats avant d'être maîtrisés par la police. Ex-gouverneur élu de la province du

Mai-Ndombe issue de la reconfiguration territoriale en 2015, Gentiny Ngobila a siégé à l'Assemblée nationale et au bureau exécutif du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD). Il dirige, par ailleurs, deux sociétés: Universal security (sécurité) et G-Com services (immobilier).

Alain Diasso

DISTINCTION

Des prix de mérite à des journalistes de Kinshasa

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) a récompensé six professionnels de l'information pour leur accompagnement dans les actions menées par ce regroupement.

C'est à la suite d'une sélection effectuée par ses organes que la Corap a retenu six noms des journalistes œuvrant dans les organes de presse établis à Kinshasa. Il s'est agi de Judith Asina du quotidien Congo Nouveau, Lepetit Baende du groupe de presse l'Avenir, de Bienvenu Ipan du Potentiel, d'Angelo Mobateli de Matin Info et Congo Réforme, de Gaby Kuba de N-Ressources ainsi que de Lucien Dianzenza du Courrier de Kinshasa.

Chacun de ces lauréats a reçu, le 8 avril, un dictaphone pimpant neuf pour « lui permettre d'améliorer davantage sa prestation ».

Un travail apprécié par la Corap

Expliquant les motivations et les critères qui ont prévalu à ces choix, Justin Mobomi et le secrétaire exécutif de la Corap, Emmanuel Musuyu, ont indiqué que leur structure avait attentivement suivi le travail réalisé par un nombre de ces journalistes, dans le cadre du « partenariat » qui les liait avec la Corap. Après



Bienvenu Ipan recevant son prix des mains de Justin Mobomi/Adiac

analyse, il appert que les six lauréats avaient activement accompagné cette coalition, en relayant régulièrement les activités de ce regroupement d'ONG. « Félicitations à vous tous et nous vous exhortons à toujours mieux faire votre travail, comme vous le faites déjà », ont-ils dit aux lauréats.

« Nous avons pensé que ce cadeau, qui est un outil de travail pour vous journalistes, va vous permettre d'améliorer encore davantage votre travail », a exhorté Emmanuel Musuyu.

De leur côté, les six lauréats ont salué le geste posé par la Corap. Selon leur doyen, An-

gelo Mobateli, il s'agit d'un encouragement pour faire encore mieux. « En venant ici, je ne savais pas que c'était pour recevoir un prix. Cette surprise nous a tous fait du bien et, c'est une émulation pour nous permettre d'améliorer davantage notre travail », a-t-il dit.

Les journalistes bénéficiaires de ce prix ont également lancé un appel aux dirigeants de la Corap en vue de l'organisation des formations et d'autres ateliers de mise à niveau, pour permettre à la presse de bien maîtriser les sujets traités par ce regroupement d'ONG et mieux les relayer. La Corap a, dans cette optique, promis de répondre positivement à ces préoccupations. Elle a, en outre, recommandé aux journalistes et à toute personne désireuse d'avoir des informations sur ses activités de consulter son site, le www.congoenergie.org « Notre site est à jour. Il vous permettra de suivre ce que nous faisons. Vous pouvez également y consulter certains documents officiels, notamment dans les domaines d'intervention de notre coalition, nécessaires pour réaliser votre travail », a expliqué Justin Mobomi.

Lucien Dianzenza

THÉÂTRE

La pièce « Délestage » en tournée d'hommage à Roland Mahauden

Quasiment tout le mois d'avril va y passer en dix dates pour quinze représentations dont la toute prochaine est prévue le 12 avril, à Kinshasa, à la suite du week-end que David Minor Ilunga a passé sur les planches de Lubumbashi.

Après avoir gratifié les Lushois de son spectacle sur les scènes de l'Université de Lubumbashi et du Bureau Wallonie-Bruxelles, les 5 et 6 avril, David-Minor revient à Kinshasa pour une quatrième représentation à Kintambo. Mais pour cette fois, il est à l'affiche au Scolasticat des Oblats et non au Tarmac des auteurs qui a servi de point de départ à sa tournée nationale.

Fief du comédien qui est tout à la fois auteur de cette création mise en scène par le défunt Roland Mahauden, l'espace culturel réputé de Kintambo, ce terreau du théâtre où travaille l'auteur de « Délestage », avait déjà donné trois représentations successives de son spectacle, du 28 au 30 mars. Le mois d'avril, David-Minor l'a commencé au Kongo central où il s'est produit sur la scène de l'Alliance française de Matadi, le 2 avril. C'était là la deuxième étape de cette tournée soutenue par la Délégation Wallonie-Bruxelles et qui aura pour point de chute l'espace Yole Africa à Goma, la soirée du 24 avril.

David-Minor a inscrit sa tournée sous le signe d'un hommage à l'illustre metteur en scène belge. Ainsi, entre le rendez-vous de ce vendredi et la fin de son



David-Minor Ilunga dans un extrait de Délestage / photo Yves Kerstius

périple, « Délestage » va passer sur certaines de ces scènes que l'ancien directeur du Théâtre de Poche de Bruxelles avait marquées de son empreinte de son vivant. Il s'agit notamment de l'Espace Ngoma de Kisangani où il posera ses valises le 19 avril. Dans cette même ville, « Délestage » sera aussi à l'affiche au lycée

Maele où elle sera jouée le lendemain, soit le 20 avril, en matinée avant de l'être une seconde fois sur les planches de la veille. Cap ensuite vers Goma où la pièce est programmée au Foyer culturel, la soirée du 22 avril. De cette ville de l'est, David-Minor n'aura aucun mal à passer la frontière en direction de Kigali où il est déjà annoncé. Il se produira à O'Tamarillo, le 23 avril, et repassera la frontière pour boucler la boucle le lendemain à Goma comme précisé plus haut. Par ailleurs, Le courrier de Kinshasa tient de l'auteur de « Délestage » que la pièce a connu jusqu'ici un brillant parcours depuis sa grande première mondiale à Kinshasa. La primeur avait été accordée au Centre Wallonie-Bruxelles alors que le Tarmac des auteurs avait accueilli la seconde représentation. Et d'ajouter : « Nous avons ensuite joué à Kisangani, puis nous sommes allés en Belgique vers novembre 2017 où nous avons retravaillé certaines choses avant de l'y rejouer mais aussi sur la scène de Paris

en mars 2018. Il y a encore eu quelques autres représentations à Kinshasa ».

Djibouti, Carthage, Bujumbura avaient également fait l'objet d'escalades lors de précédentes programmations de « Délestage » d'où il est revenu avec le prix de la critique du « Meilleur seul en scène ». David-Minor ne pense, d'ailleurs, pas en avoir déjà fini avec « Délestage ». Il a avisé, à cet effet : « Là, nous sommes en pleine tournée nationale. Mais, peut-être qu'en novembre 2019 nous repartirons pour la Belgique ».

En outre, quoique remanié, le texte de « Délestage » qui a été écrit de manière à être adapté en fonction du milieu où il se joue, garde son intrigue du départ, rassure David-Minor. Et, ce qu'il convient de savoir de cette pièce qu'il joue seul sur la scène, dit-il : « C'est une pièce de théâtre pas qu'une question d'humour, même si je fais beaucoup d'humour, un humour caustique. Je parle des sujets dont l'on ne devrait pas rire normalement et j'essaie d'en rire ». Ainsi, pour en savoir plus sur la création où il est question « d'un humour de la survie qui parle des réalités du Congo », les Kinois sont juste tenus de ne pas manquer la représentation de ce vendredi.

Nioni Masela

PROJET TRANS AQUA

La société civile congolaise pose des conditions

La coalition des organisations non gouvernementales oeuvrant dans le domaine de l'énergie recommande au pays de bonnes études d'impact environnemental et social ainsi que la détermination des aspects économiques, sans oublier le respect de la Constitution et la loi relative à l'eau, avant de s'engager dans le projet.

« Tout en restant solidaire avec nos frères du Tchad qui connaissent le grave problème de sécheresse, nous signifiions que quelle que soit la nature du projet qui consistera au transfèrement des eaux du fleuve Congo vers le Tchad, il y a nécessité de procéder par de bonnes études d'impact environnemental, social et bien déterminer les aspects économiques, sans oublier le respect de la Constitution et la loi relative à l'eau », a réagi la Coalition des ONG de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), par rapport au projet de transfèrement des eaux du fleuve Congo vers le lac Tchad. La Corap a rappelé, par ailleurs, que le chef de l'Etat, dans l'une de ses interventions, avait également fait mention de la question du transfert des eaux du fleuve Congo vers le lac Tchad. Mais cette plateforme estime « qu'il y a d'autres solutions et la RDC est prête à les proposer à ses partenaires pour réussir cette intégration » qui lui tient à coeur, indiquant que la société civile congolaise s'était déjà prononcée contre le développement du projet Trans aqua. En effet, a relevé la Corap, la société civile voyait en ce projet beaucoup de menaces sur la sécurité et la paix en République démocratique du Congo (RDC) qui pouvaient même entraver le processus électoral ; sur l'économie, avec impacts négatifs notamment la pauvreté et la faim qui pouvaient surgir dans la région. « La majorité des communautés ne vit que de la pêche et de l'agriculture pratiquées le long de ces cours d'eau », avait-elle fait constater. L'attitude des autorités nationales face à ce projet, affirme la Corap, avait été fustigée, constatant que la RDC ne participait pas dans les discussions sur l'avenir du lac Tchad.

Pour la Corap, qui se dit très préoccupée par la problématique des études d'impact environnemental et social qui doivent être menées avant toutes tentatives de mise en œuvre du projet Trans aqua, en plus des réflexions intenses qui doivent être faites sur le changement climatique à travers l'exploitation des eaux, les aspects économiques doivent être bien analysés pour que cela soit profitable à la nation congolaise.

Lucien Dianzenza

ELECTION DES GOUVERNEURS

Le FCC se taille la part du lion

Sans surprise, c'est une nouvelle fois la famille politique de l'ancien régime qui a raflé la majorité de provinces avec dix-sept gouverneurs au total.

Les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs ont eu lieu le 10 avril dans les différentes assemblées provinciales du pays, à l'exception de celles du Sankuru, de Maï-Ndombe et du Nord-Kivu. Des scrutins qui se sont déroulés, un peu partout, dans un climat de vive tension entretenu par les militants des partis politiques concurrents. Il en découle que le Front commun pour le Congo (FCC) s'est taillé la part du lion en raflant dix-sept provinces, devançant dans plusieurs coins du pays les coalitions Cap pour le changement et Lamuka. Ces deux regroupements politiques ont obtenu respectivement chacun, un seul gouverneur, notamment au Kasai-Oriental et à la Mongala.

Le FCC a raflé le gouvernorat du Lualaba avec Richard Muyej qui était candidat à sa propre succession. Il s'est tiré à bon compte avec dix-neuf voix sur vingt-deux. Il a récidivé dans la Haut-Uélé avec Christophe Naanga, élu avec treize voix contre un autre cadre de ce regroupement politique, Lola Kisanga (sept voix) sur vingt votants. La plate-forme de l'ex-président Joseph Kabila a également pris la province de Tanganyika avec l'élection de Zoé Kabila.

A Tshikapa, la population a manifesté contre l'élection du candidat du PPRD, Dieudonné Pieme, à la tête de la province du Kasai. Ce dernier a devancé l'indépendant Mulamba (quatre voix) et l'UDPS Mubikay (deux voix). Une situation inexplicable dans une région réputée être le fief de l'UDPS. D'autres cadres du FCC alignés dans ce scrutin se sont bien tirés d'affaire, à l'instar d'Augustin Musafiri, élu gouverneur du Maniema avec treize voix sur vingt-deux votants. Elu avec trente-deux voix sur quarante-sept votants, Jacques Kyabula Katwe

Résultats partiels/ Election des Gouverneurs de provinces (Sous réserve des résultats officiels de la CENI)

N°	Province	Gouverneur élu	Observations
01	Bas-Uélé	Senga Valentin (10/18)	FCC/PPRD
02	Equateur	Bobo Boloko Bolumbu (15)	FCC / PPRD
03	Haut-Katanga	Jacques Kyabula Katwe (32/48)	FCC / PPRD
04	Haut-Lomami	Kalenga Mwenzemi & Lenge	2 ^e tour
05	Haut-Uélé	Christophe Naanga (13 Voix)	FCC / ADRP
06	Ituri	Jean Bamanisa Saidi (24)	FCC / RIA
07	Kasai	Pieme Dieudonné (25/31)	FCC / PPRD
08	Kasai Central	Valentin Ngandu & Martin Kabuya	2 ^e tour
09	Kasai Oriental	Jean Maweja Muteba	CASH/UDPS
10	Kongo Central	Athou Matubwana ((28)	FCC/PPRD
11	Kwango	Peti Pet Jean Marie	FCC / PALU
12	Lomami	Sylvain Lubamba Mayombo (19/26)	FCC/PPRD
13	Kwilu	Willy Itshimbala (29/48)	FCC/PPRD
14	Lualaba	Muyej Manges Mans (19/22)	FCC/PPRD
15	Maniema	Augustin Musafiri (14/24)	FCC/PPRD
16	Mongala	Ngbundu Crispin	LAMUKA
17	Nord-Ubangi	Bienvenu Seti & Isato Nzege	2 ^e tour
18	Sankuru	Election suspendue	Cf Arrêt Conseil d'Etat
19	Sud-Kivu	Théo Ngwabidje Kasi (38)	FCC/AFDC
20	Sud-Ubangi	Election suspendue	Cf Arrêt Conseil d'Etat
21	Tanganyika	Mwanza Mbala Kabila Zoe (16/25)	FCC/PPRD
22	Tshopo	Wale Lufungula & Constant Lomata	2 ^e tour
23	Tshuapa	Panrace Boongo	FCC/PPRD
24	Kinshasa	Gentiny Ngobila (29/48)	FCC/PPRD

3 provinces aux deuxième tour, 2 provinces dont les élections sont suspendues, 1 province au CASH, 1 province à LAMUKA, 2 provinces dont les élections sont à organiser (Nord Kivu et Mai Ndombe) et 17 provinces au FCC.

est passé gouverneur de la province du Haut-Katanga. A l'Equateur, le FCC Bobo Boloko a été réélu. Le FCC l'a également remporté dans le Kwilu avec Willy Itsundal ainsi que dans la province de Lomami où trône désormais Sylvain Mayombo. En Ituri, Jean Bamanisa Saidi, candidat indépendant, a été élu gouverneur avec vingt-quatre voix, devançant le candidat du FCC Samy Aduabango qui a obtenu neuf voix. Dans le Kwango, Peti Peti Jean Marie, du Parti lumumbiste unifié, a été élu gouverneur avec dix-neuf voix sur vingt et un votants.

Au Kasai central, Valentin Ngandu et Martin Kabuya passent au deuxième tour qui sera organisé samedi. Idem pour la Tshopo, aucun candidat n'ayant obtenu le nombre des voix requises. Au Sud-Ubangi, l'élection du gouverneur et vice-gouverneur a été renvoyée sine die à la suite de l'insécurité. Au Sankuru, le Conseil d'Etat l'a suspendue à cause des violences enregistrées dans cette province pendant la période de campagne électorale.

Alain Diasso

MUSIQUE

Opéra rumba ouvre un nouveau champ d'expérimentation

La première édition du Festival organisé en deux jours, les 11 et 12 avril au Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) et à l'Institut français (IF), associera du Vivaldi, Haendel, Mozart, Verdi, Gluck et Rossini à des airs de Grand Kallé, Lutumba et Luambo Makiadi joués sur des instruments modernes et traditionnels congolais.

Première à avoir foulé le sol congolais, parmi les hôtes étrangers et nationaux de la diaspora, la soprano française Anaïs Huguet-Balent s'était déjà mise au pas des répétitions en début de semaine dernière. Ce, particulièrement pour la danse, question d'assimiler les pas des chorégraphes congolais qui vont accompagner le cocktail inédit que concocte depuis un an Afrika Opéra.

Serge Kakudji, Armand Diangenda, Sanja Radisic, Sylvia Pepe, Eva Bronner, Albert Traore et Aly Bernard Ngoy sont les invités de la première édition d'Opéra rumba. Ils vont accompagner des jeunes interprètes lyriques locaux dans cette nouvelle saga musicale. Plus qu'une simple proposition, « Congo, chœur d'Afrique », le thème du Festival Opéra rumba affiche toute l'ambition qu'a déjà l'initiative du collectif Afrika Opéra de donner à l'opéra congolais d'imposer sa



La seconde soirée d'Opéra rumba à la Halle de la Gombe

marque sur le continent.

Le métissage des morceaux d'opéra avec ceux de la rumba congolaise, l'on s'en doute, est une démarche bien osée. Le résultat, lui, est de toute originalité. Il a, d'ailleurs, forcé l'admiration d'Anaïs Huguet-Balent qui en a témoigné à la conférence de presse tenue le 4 avril au CWB. Pour la soprano, qui a apprécié la singularité des sonorités produites, le tour de force a été de « faire du neuf avec du vieux ». Ce qui explique mieux le vœu du contreténor Clovis Makabu, directeur artistique d'Opéra rumba, pour qui le but du festival est de « montrer la capa-

cité, la créativité des Congolais. Ce qu'ils sont capables de produire en travaillant sur d'autres styles de musique dont ils ne sont que des interprètes ». Et bien plus, dans le cas d'espèce, il reconnaît : « C'est déjà difficile de joindre la rumba congolaise à l'opéra. Mais nous avons été plus loin dans notre travail en y joignant en plus des instruments traditionnels. Pour arriver à ce métissage, nous avons créé des valeurs, des notes partant de plusieurs opérations, soustractions, additions de plusieurs notes pour ressortir la rumba congolaise dans les chants lyriques. Ce n'était pas

facile mais nous l'avons fait ».

«La flûte enchantée» version Opéra rumba

L'on connaîtra mieux la mesure de la tâche laborieuse accomplie par le contreténor Clovis Makabu à partir de la soirée de Gala d'ouverture, ce 11 avril. Cette grande première où s'exprimeront quelques individualités sur la scène de la Salle Brel de Wallonie-Bruxelles est aussi spéciale pour une autre bonne raison. « Un hommage y sera rendu aux deux grands artistes qu'ont été Lutumba et Liyolo », a annoncé le directeur artistique d'Opéra rumba. « Nous allons ressortir de la rumba pure à travers la mu-

sique de Grand Kallé et de Lutumba », a-t-il promis.

Puis ce sera autour du spectacle à l'affiche le lendemain, à la Halle de la Gombe, que se produiront les artistes. Ouvert à un public plus large, il va offrir une version Opéra rumba de «La flûte enchantée» de Mozart, mise en scène par Wedou Wetungani. Un peu plus d'une cinquantaine d'instrumentistes jouant notamment de la sanza ou likembe, du xylophone et du tam-tam vont accompagner « des chanteurs lyriques de différentes nationalités », a précisé Clovis Makabu.

Nioni Masela

KINSHASA EN DEUIL

Des soirées en plein air en hommage à Simaro Lutumba

Depuis le 2 avril, plusieurs Kinois se donnent rendez-vous à la place dédiée au poète, à moins d'un mètre de son buste mis en évidence sous les lumières diffusées à partir des quatre coins au croisement des avenues Nyangwe et de la Libération (ex-24 novembre).

Ecran géant, podium, chaises et tables constituent le décor de la place qui accueille tous les soirs un petit monde autour d'un verre de bière et des morceaux diffusés par de gros baffles. La Place Lutumba a, depuis sa mort, un succès particulier. Les photographes qui passent par le coin ont bien de quoi se faire un peu d'argent. En effet, c'est maintenant de jour comme de nuit que les Kinois s'imposent une halte à cet endroit devenu emblématique depuis le décès du grand poète. Pourtant, la plupart se contentaient jusque-là de jeter un œil au buste à partir de leur taxi ou bus de passage à ce carrefour.

Le week-end dernier, plus



Le buste éclairé de nuit du feu poète Simaro Lutumba

qu'en semaine, la Place Lutumba a reçu un grand monde. Il s'est trouvé des gens qui, à défaut d'une place, se sont résolus à rester debout, l'important étant d'y être tout simplement. Et, l'agence CMCT TCG qui est du nombre des orga-

nisateurs de ce deuil public en plein air avec le Collectif des artistes et des culturels (CAC), avait mis les bouchées doubles en disposant deux écrans géants à l'endroit. Et, pour commencer la nuit, un groupe folklorique s'est pro-

duit le dimanche à partir de 20 h.

Désormais, même si c'est dans une moindre mesure, la Place Lutumba rivalise avec les nombreuses terrasses qui longent l'avenue Nyangwe, à l'instar de l'avenue du Stade à Matonge.

Il semble que cela n'est pas pour déplaire et carrément perçu comme une invitation à l'intention de ceux qui vivent à proximité, particulièrement les amateurs de la bière qui exprime au mieux « l'Esprit kinois » qui a investi les lieux. En effet, c'est la Bracongo en particulier, cette bière dont les chaises et les tables portent l'estampille, qui a établi ses quartiers sur ce lieu de deuil qui a plutôt des allures de fête. Mais il y a, à côté de la boisson, la musique qui attire. Les anciens succès, notamment les tubes composés par le défunt, ne laissent pas indifférents les mélomanes. Ils ne sont pas toujours de sa génération qui eux, par contre, ne voient pas d'un bon œil tout ce nouvel aménagement. Les motivations pour certains ne seraient que d'ordre commercial, ce qui, à leur avis, entache tout le sens que l'on devrait lui donner. Ce qui ne manque pas d'alimenter certaines critiques autour de son organisation.

N.M.

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS Afrique poursuit son engagement à soutenir le Congo

Le soutien apporté concerne la plaidoirie et les contributions auprès du gouvernement afin que les autorités se rendent de plus en plus compte des besoins émergents du pays.



Les experts de l'OMS suivant les communications / Adiac

L'assurance a été donnée par le représentant résident du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, le Dr Lucien Manga, dans sa communication, le 8 avril, à Brazzaville.

Cette communication s'inscrivait dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la couverture sanitaire universelle sur le thème « Couverture santé universelle : équité et solidarité ». Le programme de coopération signé entre le bureau de l'OMS et le gouvernement congolais, a expliqué l'orateur, s'exécute sur un certain nombre d'instruments dont le document de coopération stratégique et le plan de coopération biennuel.

Le Dr Lucien Manga a indiqué que le Congo a adopté un nouveau programme national sanitaire pour la période 2018 à 2022. À cet effet, le travail est en train de se faire afin de spécifier la contribution de l'OMS pour sa mise en œuvre. « Le document a des priorités qui correspondent à ce qui a été défini dans le cadre du système

d'alerte précoce, de renforcement du système de santé avec quelques innovations des districts sanitaires, la santé maternelle et infantile, la lutte contre la réduction de la mortalité maternelle et infantile ainsi que la vaccination », a-t-il déclaré.

Selon lui, l'organisation apportera sa contribution sur l'élaboration des outils qui permettront au gouvernement d'exécuter les actions définies. Elle proposera également des formations sanitaires visant en toute circonstance de maîtriser les formations épidémiologiques ainsi que son accompagnement aux autorités dans la prise de décisions nécessaires à riposter éventuellement à des situations d'épidémies. « L'OMS fait beaucoup de plaidoyer afin que le gouvernement se rende de plus en plus compte des besoins émergents du pays. Elle a travaillé avec le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la réduction de la mortalité maternelle et infantile pour renforcer cette viabilisation des

districts sanitaires », a indiqué le Dr Lucien Manga.

De son côté, le gestionnaire du programme sur la préparation des pays aux urgences sanitaires et le Règlement sanitaire international (RSI), le Dr Ali Ahamed Yahaya, a renchéri que toutes leurs activités contribuent à la mise en place de la couverture sanitaire universelle avant de mettre en exergue leur contribution dans le cadre de la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle.

D'après lui, plus de cent cinquante événements de santé publique par année ont des impacts sociaux-économiques négatifs. Le RSI permet de renforcer les capacités des pays en matière de

prévention, de détection et de réponse dont toutes ces actions ont un lien direct avec la couverture sanitaire universelle.

Une synergie pour le bien-être de la population

Le programme appuie les pays à mettre en œuvre le mécanisme fonctionnel et les structures de coordination pour la gestion des épidémies, en mettant en place une équipe multidisciplinaire et multisectorielle à tous les niveaux pour une investigation et la riposte. Parmi ces mécanismes figurent aussi la mise en place des structures sanitaires adéquates y compris le réseau de laboratoire avec le personnel qualifié dans toutes les activités avant, pendant et après l'épidémie, en impliquant l'engagement des communautés à travers la mise à l'échelle de stratégie intégrée de la maladie.

Le renforcement de la couverture sanitaire universelle et l'amélioration de la sécurité sanitaire constituent une synergie pour le bien-être de la population. « Elle va booster les fonctions du cycle de gestion des urgences, à savoir la prévention, la préparation, la détection et réponse à travers la mise en œuvre progressive de la gamme complète des services de santé essentiels de qualité qui contribuera à une meilleure riposte », a-t-il dit.

Interrogé sur l'impact de la Journée internationale de la couverture sanitaire universelle au Congo, le Dr Jean-Marie Garou a indiqué que la couverture sanitaire vise à garantir les services de santé de qualité en tout temps, en tout lieu et à tout individu qui en a besoin sans que cela n'engendre des dépenses catastrophiques pour l'individu ou pour le ménage dont il est issu.

L'OMS fait le plaidoyer auprès des plus hautes autorités nationales de ses Etats membres afin qu'elles s'engagent pour la couverture sanitaire universelle et qu'elles accélèrent la mise en œuvre des interventions qui vont amener le pays vers cette couverture. Elle apporte également des fonds catalytiques pour commencer les interventions au niveau des pays, en faisant la promotion des nouveaux modèles de partenariat innovant et celle du partenariat public-privé pour la santé et bien d'autres interventions.

Ces Etats membres bénéficient du soutien de l'organisation en mettant en place des systèmes de redevabilité et de transparence. L'OMS contribue aussi à la production des données épidémiologiques, au suivi et évaluation des programmes nationaux mis en œuvre par approche multisectorielle.

Lydie Gisèle Oko

SOUDAN DU SUD

Juba veut intégrer l'Organisation des producteurs de pétrole africains

L'annonce a été faite par le ministre sud-soudanais du Pétrole, Ezekiel Lol Gatkuoth, lors d'un séjour en Guinée équatoriale.

L'adhésion à l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo) aiderait le plus jeune Etat d'Afrique à mieux comprendre le commerce pétrolier international et à partager des expériences avec les autres pays producteurs de pétrole du continent.

Le Soudan du Sud veut devenir membre de l'Appo, au moment où des perspectives se présentent pour la relance de la production de brut dans ce pays d'Afrique de l'est miné par des années de conflit. Le ministre sud-soudanais du Pétrole, Ezekiel Lol Gatkuoth, a affirmé que 70% des réserves pétrolières du pays restaient actuellement inexploitées.

« Le Soudan du Sud souhaite apprendre comment l'industrie pétrolière fonctionne en Afrique. Nous allons travailler afin de nous assurer que le Soudan du Sud soit membre de l'Appo lors de sa prochaine réunion », a-t-il indiqué, depuis Malabo, en Guinée équatoriale, où il a pris part à la septième Expo-Conférence de l'organisation.

Fondée en 1987 pour promouvoir la coopération dans le secteur pétrolier, l'Appo compte dix-huit pays membres : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Libye, Mauritanie, Niger, Nigeria, Soudan et Thad.

Noël Ndong



LA GRANDE CONSOMMATION DE VIANDE DE BROUSSE EN VILLE VIDE LES FORETS CONGOLAISES

Le 26 Février 2019 à l'Hôtel Hilton de Pointe Noire, le Gouvernement Congolais a lancé officiellement la campagne « **Savourons les Délices Congolais - Mangeons moins de viande de brousse en ville** »

Cette campagne visant à réduire la consommation de la viande de brousse urbaine, la première dans les annales de l'histoire de notre pays et de la sous-région, est conduite dans la ville de Pointe-Noire.

Le choix de Pointe Noire a été motivé par sa position de centre économique en pleine croissance démographique et proche des départements jadis très giboyeux que sont le Kouilou, le Niari et la Lékoumou. La ville compte actuellement plus d'un million d'habitants et devient le bassin de réception de tous les produits et sous-produits de la faune provenant des trois départements ci-dessus cités.

La forte demande de la viande de brousse en ville, malgré la disponibilité d'autres protéines animales, favorise la pratique de la chasse non durable dans les forêts. Cette situation menace fortement la faune sauvage avec comme conséquences le déséquilibre des écosystèmes et l'appauvrissement de la communauté locale dépendant des ressources forestières pour leur subsistance. Cette surexploitation de la forêt est à la

base d'une tragique situation actuellement connue sous le label de « Syndrome des forêts vides ».

Le gouvernement du Congo peut se prévaloir et se féliciter en même temps d'être le premier pays à appeler ses citoyens à prendre conscience de l'impact de la consommation de la viande de brousse en ville ; une consommation qui affecte les ressources fauniques nationales mais aussi les communautés rurales qui en dépendent pour leur subsistance.

La campagne invite les citoyens de Pointe Noire à faire partie de la solution et apporter de changements dans leurs habitudes alimentaires, afin de réduire la consommation de la viande de brousse tout en profitant de l'incroyable gastronomie Congolaise et de différentes protéines disponibles en ville. Avec ces petits changements demandés nous espérons produire des grands changements à l'échelle du pays, protéger nos ressources naturelles et préserver les modes de vie des communautés rurales.

« **Mangeons moins de viande de brousse en Ville** »

LIBYE

La conférence nationale reportée à une date ultérieure

En raison des combats qui s'intensifient dans le pays, l'ONU a décidé de reporter les assises devant réunir les Libyens autour d'une table de négociation dans la ville de Ghadames, à l'ouest du pays.

Le représentant spécial auprès de la Mission des Nations unies en Libye, Ghasan Salamé, a expliqué qu'il ne pouvait demander au peuple libyen d'assister à une conférence « sur fond de bombardements d'artillerie et de raids aériens ». Il a également condamné l'attaque par l'Armée nationale libyenne du maréchal Haftar contre le seul aéroport civil dans le pays.

Le représentant spécial a précisé que l'ONU avait décidé de ne pas se précipiter et d'agir avec « prudence et responsabilité » face aux affrontements, « afin de ne pas gaspiller les opportunités historiques disponibles ».

Ghasan Salamé a, toutefois, exprimé sa détermination à organiser la réunion qui a pour but de tracer l'avenir politique du pays « dans les meilleurs délais ». Ces nouveaux conflits ont commencé après

une attaque des forces fidèles au général Khalifa Haftar, opposant au gouvernement de Tripoli soutenu par l'ONU, et à d'autres groupes armés qui le soutiennent. En effet, les troupes du maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'est du pays, se dirigent vers Tripoli où se trouve le siège du

violences et des effusions de sang ». Elle a, en outre, souligné que les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution doivent toujours être pleinement respectés.

« *Le fait de cibler intentionnellement des civils ou des objectifs civils ainsi que des*

« Le fait de cibler intentionnellement des civils ou des objectifs civils ainsi que des attaques aveugles peuvent constituer un crime de guerre »

gouvernement d'union nationale. Cette situation inquiète la communauté internationale face au risque d'embraser le pays.

Pour sa part, la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, a appelé, le 9 avril, « toutes les parties à s'unir, afin d'éviter de nouvelles

attaques aveugles peuvent constituer un crime de guerre », a-t-elle averti.

La cheffe des droits de l'homme de l'ONU a ainsi rappelé à toutes les parties au conflit en Libye leurs obligations en vertu du droit international, afin d'assurer la protection des civils et de leurs infrastructures. Elle les a

exhortées à prendre des mesures pour que les civils ne subissent pas une fois encore les conséquences du conflit.

L'offensive du maréchal Haftar fait plusieurs morts

Au moins quarante-sept personnes ont été tuées dont deux médecins de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et cent quatre-vingt-un autres blessés depuis le début de l'offensive du maréchal Haftar contre la capitale libyenne. « *C'est un bilan qui nous a été fourni par les installations sanitaires proches de Tripoli* », a annoncé un porte-parole de l'OMS.

Au total, l'agence onusienne a également enregistré plus de quarante-six attaques qui ont touché des personnels de santé et des installations tout au long de 2018-2019 en Libye. Elles ont tué huit personnels de santé et patients

et en ont blessé vingt-quatre. Pays pétrolier, la Libye est déchirée depuis la chute du guide Mouammar Kadhafi en 2011, par de multiples conflits internes. Et cette reprise du conflit risque également d'épuiser les fournitures médicales, a mis en garde l'OMS.

De son côté, le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies a rappelé que quelques jours après l'escalade des affrontements à Tripoli et dans ses environs, la communauté humanitaire reste préoccupée par l'impact humanitaire croissant de l'escalade de la violence.

Ces violences à Tripoli et ses environs ont déplacé plus de trois mille quatre cents personnes et empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les civils et les personnes blessées.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Le Conseil de sécurité va réexaminer les mesures d'embargo sur les armes

Dans une déclaration rendue publique par la présidence de l'instance de l'ONU, occupée actuellement par l'Allemagne, les membres du Conseil se sont dits, le 9 avril, disposés à réévaluer les dispositions liées au blocus imposé au gouvernement centrafricain pour éventuellement les suspendre ou les lever progressivement.

Le Conseil a salué « *les efforts considérables accomplis par les autorités centrafricaines, en coordination avec les partenaires internationaux, pour faire progresser la réforme du secteur de la sécurité* ». Ses membres se sont, par ailleurs, félicités de la signature, le 6 février dernier à Bangui, d'un accord de paix entre le gouvernement et quatorze groupes armés.

Fort des termes du document, le Conseil de sécurité a exprimé son intention de définir, au plus tard le 30 avril, des objectifs de référence clairs et précis relatifs à la réforme du secteur de la sécurité, au processus de Désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR). Il envisage également des réformes sur la gestion des armes et munitions, comme base sur laquelle ses membres pourront se fonder pour réexaminer les mesures d'embargo sur les armes imposées à la Centrafrique.

Les objectifs de référence pour lesquels l'ONU se propose de faire ce travail sont d'ores et déjà connus. Il s'agit d'inciter à des progrès dans la mise en œuvre effective par le gouvernement du programme national de DDRR; l'établissement par le gouvernement d'un document de planification indiquant en détail les besoins concernant les installations de stockage d'armes et munitions, la formation des membres des

forces de défense et de sécurité, et la vérification de leurs antécédents. Ceci, dans le but d'assurer la gestion de ces armes et munitions et de ces installations, et adoption de mesures concrètes pour accroître de manière satisfaisante les capacités de stockage et de gestion. A ces objectifs s'ajoutent la finalisation par le gouvernement d'un protocole relatif à l'enregistrement et à la gestion des armes livrées aux autorités centrafricaines; la conclusion de la mise en service de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères, de petit calibre et le commencement des travaux de la Commission; l'établissement d'un protocole relatif à la collecte, la destruction ou au transfert aux forces armées et aux forces de sécurité intérieure des armes et munitions en surplus, non enregistrées ou détenues illicitement, qui ont été saisies par les autorités.

Rappelons que les autorités centrafricaines ont plusieurs fois vainement demandé la levée de l'embargo sur les armes. Mais deux pays, notamment la Russie et la France, ont obtenu depuis 2017 des exemptions pour livrer des armes à la Centrafrique dans le cadre de la reformation de son armée. Par contre, une demande chinoise similaire n'a pour l'heure pas abouti pour des raisons inconnues.

Nestor N'Gampoula

Faustin-Archange Touadéra optimiste à l'avenir de l'accord de paix

Le président centrafricain a dit, le 9 avril, croire que le gouvernement et les groupes armés parviendront sûrement à mettre en application le texte signé en février à Khartoum, au Soudan, et ayant débouché sur la formation d'un gouvernement incluant plusieurs de leurs membres.

En visite à Washington, Faustin-Archange Touadéra a évoqué l'importance de l'accord, le huitième du genre signé depuis le début de la crise centrafricaine marquée par le renversement, en mars 2013, du président François Bozizé. Il a souligné que le document comportait des mesures sur des sujets cruciaux comme le partage du pouvoir. Fin mars dernier, le chef de l'Etat centrafricain avait désigné un nouveau gouvernement accordant davantage de portefeuilles aux groupes armés signataires de l'accord de paix.

« *Nous pensons que le texte peut être le dernier accord si nous tous, nous engageons fermement à sa mise en œuvre (...). Cet accord a quelque chose de plus que les autres parce que toutes les parties prenantes ont eu le temps nécessaire pour discuter tous les points qui ont fait l'objet du document* », a-t-il déclaré lors d'une rencontre à l'institution United States Institute of Peace.

L'accord de paix a aussi réglé des questions importantes comme la demande insistante de certains combattants de ne pas être poursuivis en justice, selon le président centrafricain.

« *C'est vrai qu'il y a eu des moments difficiles dans ces négociations, notamment les questions de l'impunité - c'est à dire, la question d'amnistie - et aussi le partage de pouvoir (...).*

Mais je pense que, en respectant les paramètres, toutes les parties se sont rendues compte que nous ne pouvons pas avoir la paix en mettant de côté les questions de justice », a-t-il poursuivi.

Durant son séjour dans la capitale américaine, Faustin-Archange Touadéra doit rencontrer le chef de la diplomatie, Mike Pompeo. Il entend, par ailleurs, encourager les investissements américains dans son pays, riche en ressources naturelles. En réponse aux préoccupations de certains pays, dont la France, qui s'inquiètent de l'influence grandissante de la Russie en Centrafrique, le chef de l'Etat centrafricain a défendu l'implication des autorités russes sur le terrain, tout en faisant valoir les exemptions à l'embargo sur les armes accordées à Moscou par l'ONU. « *Il y a de la place pour tout le monde en Centrafrique* », a-t-il assuré.

Pour rappel, notons que la Centrafrique est déchirée par la guerre depuis 2013, notamment après le renversement de François Bozizé par la Séléka, rébellion à majorité musulmane. Les exactions commises par cette coalition avaient suscité une riposte de milices d'auto-défense, baptisées antibalaka. Pour rétablir la sécurité, la France avait alors lancé l'opération militaire Sangaris, sous mandat de l'ONU.

N.N'G.

ALLIANZ CONGO ASSURANCES INAUGURE SON NOUVEAU SIÈGE SOCIAL À POINTE-NOIRE

Le 12 avril prochain, le ruban inaugural de l'immeuble Elikia sera coupé officiellement, célébrant l'avènement du nouveau siège social d'Allianz Congo Assurances. La concrétisation d'une belle entreprise de construction et le début d'une toute nouvelle ère pour la filiale locale du groupe Allianz, N°1 mondial de l'assurance de biens et de responsabilités.

Au 17, rue de l'hôtel de ville à Pointe-Noire, se dresse le majestueux bâtiment qui abritera bientôt officiellement l'équipe dirigeante d'Allianz Congo Assurances. Présent depuis 8 ans sur le territoire, le groupe leader de l'assurance démontre ainsi la consolidation de ses activités et son ambition de croissance en Afrique en général et au Congo en particulier. Quelques années ont en effet suffi à l'équipe congolaise pour faire la preuve de son efficacité et gagner la confiance des clients grâce à ses produits et services de qualité. Aujourd'hui, c'est une étape supplémentaire qui s'apprête à être franchie, avec l'inauguration d'un immeuble flambant neuf, baptisé à dessein Elikia (espoir).

Un édifice tourné vers l'avenir.

Bâti dans le respect de l'équilibre financier et des ratios prudentiels de la société, l'immeuble Elikia compte 3 niveaux, en plus d'un rez-de-chaussé destiné au parking des véhicules. Ses nombreuses surfaces vitrées, qui le rendent lumineux contribuent à l'agrément des lieux. Au total, ce sont près de 2.000 m² qui accueilleront tous les pôles opérationnels d'Allianz Congo Assurances, ainsi que les archives.



Outre ses atouts architecturaux, l'édifice se distingue par le confort proposé. Ce sont les assurés qui en bénéficieront au premier chef. « Les nouveaux locaux placent le client au centre de nos actions », déclare Joseph EYOK, Directeur Général de la structure. Comme pour son offre de services, Allianz vise ici l'amélioration constante de l'expérience-client. Ainsi, les espaces d'accueil mis à disposition des clients au sein de l'immeuble sont plus conviviaux et décorés avec goût.

Les employés disposeront quant à eux d'espaces de travail collaboratif et de zones de détente agréables, dans une logique de confort du salarié sur son lieu de travail. « Ces locaux mettront nos collaborateurs dans les conditions idéales, pour réaliser nos objectifs de surperformer et de transformer notre organisation vers plus d'agilité », se félicite encore Joseph EYOK.

Une équipe enthousiaste et déterminée

A l'approche de l'inauguration du 12 avril, la quarantaine de collaborateurs d'Allianz

Congo mesurent avec fierté le chemin parcouru. Après sa création en mai 2011 et l'obtention des agréments nécessaires, l'équipe initiale avait pris ses quartiers à la Résidence Gabriella de Pointe-Noire pour une ouverture officielle. Un an plus tard, une agence était créée à Brazzaville pour renforcer le réseau. Depuis, les efforts conjugués de tous ont permis à la société d'augmenter sa part de marché au Congo. « Nos services ont gagné l'assentiment du public congolais, faisant d'Allianz un compagnon de tous les jours, tant dans la vie privée que professionnelle », explique Marina ANGOSSIO, Responsable Comptable.

Cette vitalité et cet engagement constants se traduisent aujourd'hui dans la pierre, comme l'évoque M.EYOK, le Directeur Général : « L'inauguration du nouveau siège social marque l'accomplissement d'un important travail effectué par mes prédécesseurs et nos collaborateurs depuis la création. » L'ensemble des employés d'Allianz Congo Assurances partage cette satisfaction, face à un nouveau bâtiment symbolisant à la fois leur implication, leurs qualités professionnelles et la confiance sans cesse renouvelée des clients.

A propos d'Allianz

Créé il y a **129 ans**, le groupe Allianz compte parmi les **leaders mondiaux de l'assurance**. Sa forte présence internationale, notamment dans 39 pays africains, en fait un acteur incontournable de la gestion financière, avec **1 436 milliards d'euros d'actifs** gérés. **Plus de 140 000 salariés dans le monde** ont contribué à générer un chiffre d'affaires de **130,6 milliards d'euros** (2018).

Sur le continent africain, Allianz est le fournisseur de micro-assurance de 500 000 familles et particuliers à faible revenu. Son chiffre d'affaires de **588 millions d'euros** (2018), toutes entités confondues, repose sur l'engagement de **1.500 collaborateurs**.

40 d'entre eux exercent au **Congo**, où ils génèrent un **chiffre d'affaires de 6,6 milliards de Francs CFA** (2018). Spécialisé dans l'Assurance Dommages & Responsabilité, l'Assurance Santé & Voyage, l'équipe Allianz Congo accompagne **plus de 7.500 clients** professionnels et particuliers, les protège au quotidien et les aide dans la réalisation de leurs objectifs.

Allianz Congo : « Une équipe qui place le client au cœur de son action, dédiée à l'expertise technique, l'excellence opérationnelle et à la simplification permanente des processus. »

DIPLOMATIE

Rodolphe Adada donne le coup d'envoi de deux symboles mémoriels en souvenir des soldats de l'AEF

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en France a lancé les travaux de ce qui représentera bientôt, à Verquin, dans le Pas-de-Calais, un mémorial et un Jardin du souvenir pour les anciens combattants de l'Afrique équatoriale française (AEF).

C'est sur invitation de Thierry Tassez, maire de Verquin et vice-président de la communauté d'agglomérations de Béthune - Bruays - Lys Romane que le diplomate congolais a donné, le 8 avril, le coup d'envoi du projet y relatif.

Cette cérémonie solennelle s'est déroulée en présence des élus locaux de la ville de Verquin et des maires et adjoints des communes environnantes, ainsi que d'une forte délégation de l'ambassade du Congo en France.

Dans son allocution, le maire de Verquin a remercié le représentant du chef de l'État congolais avant d'évoquer le pan de « cette belle page d'histoire de la France libre qui lie le Congo à la France ».

Faisant la genèse du projet, il a rappelé à l'assistance que ce mémorial et le jardin du souvenir relèvent d'une initiative de l'Élu local, Brice Arsène Mankou, Français du Pas-de-Calais, qui représente, à lui seul, un pont gigantesque entre la France et le Congo. Thierry Tassez a souligné de surcroît que Brice Arsène Mankou a été le premier à convaincre le maire et les élus de Verquin sur la nécessité d'honorer

les soldats congolais et ceux de l'AEF morts pour la France, et dont le sacrifice suprême a permis la libération de la France du nazisme.

De ce fait, Thierry Tassez a saisi

l'occasion pour continuer son propos en ces termes : « *Le Congo a rendu la dignité et la fierté à la France en acceptant d'accueillir le général de Gaulle, l'Homme de*

Brazzaville, car c'est du Congo et de Brazzaville, capitale de la France libre, que la France fut sauvée et libérée du nazisme. Nous sommes fiers que les soldats

congolais et ceux de l'AEF nous aient rendu notre dignité. En remerciement à cela, lorsque mon ami Brice Arsène Mankou m'a fait la proposition d'ériger un mémorial à Verquin, le conseil municipal et moi-même avons dit oui, merci le Congo... ».

Répondant à son hôte, Rodolphe Adada a remercié la ville de Verquin, la première ville française à honorer son pays, le Congo, en lui offrant une parcelle de terrain pour la mémoire de ces anciens combattants venus de ce pays et des autres de l'AEF, morts pour la France. « *En acceptant le morceau de terrain, c'est la reconnaissance d'une nation comme le Congo et les autres pays de l'AEF qui est restaurée* », s'est réjoui le diplomate congolais.

A l'issue de la cérémonie, le maire de Verquin a remis la médaille de la ville à l'ambassadeur congolais, le chargeant de transmettre au président Denis Sassou N'Guesso une invitation à l'inauguration de ce mémorial. La ville a également offert un lot d'une dizaine d'ordinateurs pour les élèves du Congo.

Marie Alfred Ngoma



La délégation congolaise visitant la partie de terre offerte au Congo à Verquin, dans le Pas-de-Calais, en France, où sera érigé le mémorial en souvenir des soldats de l'AEF/ crédit photo Brigitte VanWesemael

**INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO**

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 8 AU 14 AVRIL 2019

Venez découvrir l'exposition « Souffle et immigration » de Willy Djaha, jusqu'à la fin du mois d'avril!

LUNDI 8 AVRIL

19h00 : Théâtre : « Ils m'ont salement tiré coût à coût » de Nicolas Bissi

MARDI 9 AVRIL

19h00 : Théâtre : Hommage à Edith Lucie Bongo Odimba

MERCREDI 10 AVRIL

15h00 : Club de lecture : Rencontre avec l'écrivain Prince Arnie Matoko

15h00 : Débat d'idées : « Le suivi et le contrôle du budget de l'Etat par les citoyens » par l'Abbé Félicien Mavoungou, Coordonnateur de la commission Justice et Paix.

19h00 : Mercredi à la Cafét' : Maître Shuga

VENDREDI 12 AVRIL

10h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » [scolaires et étudiants] par la Cie Artscénicum

19h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » par la Cie Artscénicum

SAMEDI 13 AVRIL

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

19h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » par la Cie Artscénicum

DIMANCHE 14 AVRIL

17h00 : Résidence : Les Bantous de la Capitale à la Cafét'

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

SGS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La SGS CONGO SA lance un (1) appel d'offres pour :

LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL

Les entreprises souhaitant participer sont autorisées à retirer les dossiers d'Appel d'Offres au Service Achats de la SGS CONGO SA sis, 21 Avenue Charles de Gaulle, Immeuble CNSS 1er étage Pointe-Noire.

Ces dossiers sont tenus à la disposition des entreprises à compter du 10 Avril 2019.

Les soumissionnaires sont tenus de déposer leurs offres au plus tard le 25 Avril 2019 à 15 heures, délai de rigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 10 avril 2019

Kaal GURI
Directeur General

BONNE GOUVERNANCE

La CNTR, un organe compatible avec les attentes du FMI

Le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a assuré, le 9 avril, les sénateurs que la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) n'était pas une structure de trop.

Après l'Assemblée nationale, le Sénat vient d'adopter avec amendements la loi fixant les attributions, la composition et le fonctionnement de la CNTR. En effet, cette loi s'inscrit dans le processus de transposition dans la législation congolaise des directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale Cémac.

Lors des débats qui ont précédé l'adoption du texte, le sénateur Paul Stanislas Nguié a quelque peu secoué le gouvernement en animant la séance. « Donc, il reconnaît que les structures existantes sont inefficaces. Je crois que c'est par appel à candidature certainement que l'on devait faire appel à l'expertise. Mais quand on dit qu'on va nommer, c'est un peu ce qui me gêne souvent quand j'entends dire que cet organe est indépendant », a-t-il lâché, s'adressant au gouvernement qui soutient que la CNTR n'est pas un organe de trop.

Sans remettre en cause la solidarité gouvernementale, il a rappelé que le Congo a des problèmes de gestion. C'est ainsi qu'il s'est dit perplexe lorsque le texte adopté mentionne qu'une copie du rap-

port doit être adressée au ministre de la Justice et à celui des Finances. « Nous ne remettons pas en cause votre compétence, mais celui qui a la compétence d'exécuter la loi n'est pas là, je pense qu'il y a quand même un petit manquement. Le rapport est adressé aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale certainement pour information alors qu'au Parlement, on ne traite pas des affaires pour information. On doit envoyer le rapport au Parlement pour que les deux présidents l'inscrivent à l'ordre du jour d'une session, pour que nous puissions donner notre point de vue », a conclu le sénateur Paul Stanislas Nguié.

Le rapport est adressé aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale certainement pour information alors qu'au Parlement, on ne traite pas des affaires pour information. On doit envoyer le rapport au Parlement pour que les deux présidents l'inscrivent à l'ordre

du jour d'une session, pour que nous puissions donner notre point de vue

Répondant à ces interrogations y compris celles d'autres sénateurs, le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a rappelé que la bonne gouvernance suppose un certain nombre de mécanismes qui travaillent de façon cohérente à assurer la sécurité, la protection, la bonne gestion des ressources publiques. Pour lui, la loi créant la CNTR vient renforcer le dispositif qui existe déjà. « Dans le cadre de notre collaboration avec nos partenaires techniques et financières, notamment l'Initiative pour la transparence des industries extractives, il nous a été demandé d'adopter pour faire avancer la transparence dans notre pays, un code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques », a-t-il expliqué, précisant que la mise en œuvre de ce document ne peut avoir lieu qu'avec un organe comme celui adopté.

Structure d'éveil, la CNTR per-

mettra, à en croire le ministre, de fiabiliser l'information financière car cette commission a, en deuxième ressort, le pouvoir de faire intervenir des cabinets internationaux. Citant l'arsenal juridique existant, le ministre en charge de la Justice et des droits humains a assuré les sénateurs que cette nouvelle loi est compatible avec le Fonds monétaire international (FMI) avec qui le Congo est en négociation depuis quelques années. Pour Aimé Ange Wilfrid Bininga, cela intègre un corps de mécanismes au plan international qui participe donc à la mise en place des instruments de bonne gestion dans chaque Etat.

« Nous pensons qu'à ce stade, vu l'intérêt du travail de cette commission, il sera intéressant que ce rapport arrive sur les bureaux du Sénat et de l'Assemblée nationale et qu'il ne soit pas seulement des données administratives mais qu'il puisse donner matière à l'exploitation par les commissions en charge des finances, présenté en plénière pour information de la chambre concernée », a déclaré le ministre. Il a ajouté que les données soulevées pourront

susciter, par exemple, la mise en place des commissions de travail, l'interpellation du gouvernement sur certains points, la mise en place des missions de rapporteurs spéciaux.

Outre ce projet de loi, les sénateurs ont adopté deux autres affaires, toujours en seconde lecture. La première est la loi portant création du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement de très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (Figa). Afin d'assurer la réussite de ses missions, le Figa se présente comme un outil de facilitation de l'accès des TPE/PME et l'artisanat aux services financiers et non financiers.

La dernière loi approuvée concerne l'approbation de l'avenant à la convention de financement du projet de construction du réseau de transport d'énergie associé à la centrale d'Imboulou. Cette convention de financement avait été signée en 2005 entre le Congo et la société China national machinery and equipment import & export Cooperation, pour un montant de 551,507 millions de dollars, soit environ 321,7 milliards francs CFA.

Parfait Wilfried Douniama

INSERTION LÉGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Un immeuble urbain cadastré parcelles n° 8, 10 et 12, bloc 57, section BM7. superficie 1.500m². objet du titre foncier n°24 723. sis au quartier Ngoyo. arrondissement 6.

MISE A PRIX : 1 8.000.000 FCFA

POUR SUITE ET DILIGENCES DE :

La Banque Congolaise de l'habitat en sigle (BCH), société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville. Avenue Amilcar Cabral. B.P. : 987. immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro BZ-CG0-07-B-744.

Ayant pour conseil Maître Magloire SENGA Avocat à la Cour. Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond-point Lumumba. centre-ville. Pointe-Noire.

DATE ET LIEU :

Le samedi 27 avril 2019 à 08 heure. Par devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire. sis au centre-ville en face du Consulat de France.

EXÉCUTION

la copie dûment exécutoire d'un acte notarié portant convention de crédit avec cautionne-

ment hypothécaire. délivrée par Maître Blanche Patricia M BISSI DEDE SOMBO. Notaire à Pointe-Noire. en date du 05 mars 2015.

Et par suite d'un commandement de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice Commissaire-priseur à la résidence à Pointe-Noire. en date du 1er février 2017, enregistré et publié le 03 mars 2017 à la Conservation Foncière de Pointe-Noire.

BIEN SAISI SUR :

Monsieur BATCHI Euloge Cyr de nationalité congolaise. domicilié à Pointe Noire.

Pour toute information, contacter le Cabinet d'Avocats. Maître Magloire SENGA. Avocat à la Cour. Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU en face de la Société Z et H au rond-point Lumumba centre-ville vers la Société NANA Boutique, BP: 1336, Tel: 2200119611 220011982; email: cab_avocatsenga@yahoo.fr. Pointe-Noire-République du Congo. Avocat poursuivant.

Fait et signé le 08 avril 2019

Par l'Avocat poursuivant soussigné.


Me Magloire SENGA



Chimène Itoua, assistante au Centre international de presse, Jean Clovis Ngoulou et madame ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur mère, Anne Adoua alias « Koko sœur », survenu le 5 avril 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 125 de la rue Obiambou, à Ngamakosso, arrêt La Vouma.

La date de l'inhumation est fixée au mardi 16 avril selon le programme ci-après :

- 9h 00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10h 30 : recueillement au domicile familial
- 14h 00 : départ pour le cimetière privé Bouka
- 16h 30 : fin de la cérémonie

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le Dr Maurice Itous Ibara propose la solution de l'énergie solaire liquéfiée

L'énergie solaire est renouvelable, propre et n'émet aucun gaz à effet de serre (G.A.S) car elle a pour source le soleil. Le Dr Maurice Itous Ibara, physicien - chimiste, s'est attelé depuis plusieurs années pour chercher à fabriquer une énergie identique qu'il appelle « Énergie solaire liquéfiée » afin de trouver une solution universelle aux énergies fossiles qui détruisent l'environnement et polluent l'atmosphère. Dans l'interview qu'il a accordée aux Dépêches de Brazzaville, il affirme que le Congo peut accéder au leadership mondial dans la production de cette énergie solaire liquéfiée.



Dr Maurice Itous Ibara mélangeant des produits chimiques pour produire l'engrais pétrole à magnons



L'énergie solaire liquéfiée

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Dr Maurice Itous Ibara, pensez-vous que l'énergie solaire liquéfiée soit une solution universelle aux énergies fossiles qui détruisent l'environnement et polluent l'atmosphère ? Y a-t-il un seul pays au monde qui soit placé sur le podium des énergies renouvelables ?

Maurice Itous Ibara (M.I.): Le 19 novembre 2018, lors de la première révolution scientifique et industrielle, j'ai présenté les échantillons de l'énergie solaire liquéfiée que j'ai fabriquée et couplé avec le pétrole à magnons. D'après la Germanwatch et son Climate change performance index (qui lui permet de publier chaque année un classement qui décrypte les performances des différents pays du monde ayant une politique efficace sur les énergies renouvelables afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre), il n'y a pas un seul pays qui, de nos jours, soit placé sur le podium de ceux qui luttent le mieux contre le réchauffement climatique. Les trois premières places sont toujours laissées vides. Ce n'est pas une erreur de leur part. Germanwatch a toujours l'audace de laisser ces trois premières places vides afin de symboliser, selon, lui l'incapacité des Etats

à mettre en place des politiques efficaces pour réduire leurs émissions de CO₂.

La quatrième place est donnée à la Suède, la cinquième à Lituanie, la sixième au Maroc, la septième à la Norvège, la huitième au Royaume-Uni, la neuvième à la Finlande, la dixième à la Lettonie, la onzième au Malte, la douzième à la Suisse, la treizième à la Croatie, la quatorzième à l'Inde, la quinzième à la France, la seizième à l'Italie, la dix-septième au Danemark, la dix-huitième au Portugal, la dix-neuvième au Brésil, la vingtième à l'Ukraine.

L.D.B. : Que faut-il faire pour occuper la première place ?

M.I.I.: Pour occuper la première place de ce classement, il faut nécessairement maîtriser l'énergie solaire parce que le soleil est la seule énergie qui soit inépuisable, disponible et qui produit les autres énergies renouvelables : le vent (l'éolien), les marées ; la chaleur (géothermie) ; le bois - énergie, résidus de récolte, la paille (biomasse) ; mouvements de l'eau (hydraulique des cours d'eau)... Si le Congo peut se réveiller des pénombres et réhabiliter ses chercheurs, les suivre, il pourra arracher la première place du classement des pays qui luttent

contre le réchauffement du climat et se placer sur le podium des énergies renouvelables. Déjà, il a le leadership mondial dans la production de l'énergie solaire liquéfiée.

L.D.B. : Qu'est ce qui le prouve ?

M.I.I. : Avant de répondre à cette question, je commence par rendre hommage au défunt président Marien Ngouabi (paix à son âme) qui fut un féroce de la physique et détenteur d'un diplôme d'études approfondies en énergie solaire. Le Congo a le leadership mondial dans la production de l'énergie solaire liquide parce qu'il est le premier à en fabriquer, le premier donc à posséder la formule permettant d'obtenir cette énergie mère renouvelable et en quantité à satisfaire tous les besoins des pays du monde. Il est aussi le premier pays à découvrir cette énergie sur terre. A l'état naturel, cette énergie se loge dans la terre, dans les êtres vivants sous différentes formes où l'on peut retrouver de l'électricité froide ou de la lumière quelque fois appelée influx nerveux, dont la vitesse est la même que celle du soleil, c'est-à-dire 300 000 km/s.

L.D.B. : Où peut-on trou-

ver cette énergie solaire liquéfiée au Congo et quelle est son importance, surtout pour les économies du monde ?

M.I.I. : Cette énergie est fabriquée au laboratoire de l'Académie de sciences et des arts du Congo. Son importance, c'est qu'avec l'énergie solaire liquéfiée, l'homme est capable de fabriquer des gisements non polluants de pétrole et de mines. Rappelons que le pétrole fossile est le premier responsable de la pollution du climat ou de l'atmosphère, donc le premier responsable du réchauffement climatique. Les économies du monde peuvent bien se réjouir de l'arrivée prochaine de l'énergie solaire liquide dans leurs laboratoires, soit après licence. Désormais, l'homme est capable de cultiver le pétrole à magnons (renouvelable), le charbon, le diamant, le platine, le cobalt, le coltan, l'uranium, le mercure, l'argent, le sélénium, l'or, le plutonium, le magnésium, le fer, le silicium (renouvelable ou non polluant) ... Avec l'énergie solaire liquéfiée, l'homme est désormais capable de fabriquer tout ce que le soleil peut fabriquer. Il y a la capacité de substituer toutes les énergies fossiles en énergies renouvelables.

L.D.B. : Que peut-on dire sur sa découverte ?

M.I.I. : La découverte de l'énergie solaire liquéfiée constitue une véritable révolution industrielle. Elle modifie la carte du monde. L'homme est désormais capable de créer l'univers de laboratoire avec l'énergie solaire liquéfiée. Par univers de laboratoire, l'homme pourra produire les origines de l'univers (et de la vie), le big-bang à magnons (au laboratoire), l'environnement (biodiversité) de laboratoire, le système pluvieux, vents, airs, atmosphère (climat chaud et climat froid) de laboratoire, le système solaire de laboratoire de la même manière que notre

soleil fabrique les planètes, les étoiles lumineuses, les météorites, etc. Selon la loi de la transformation de la matière : solidification - liquéfaction - état gazeux, il est possible de solidifier l'énergie solaire liquéfiée pour fabriquer les pièces de moteurs d'automobiles non polluants. On parlera dans le futur des automobiles sans moteur. Les moteurs du futur auront la taille d'une clé USB ou d'une carte SIM prépayée, tellement qu'ils seront très petits et permettront aux membres de se connecter dans le monde. Lorsque nous parlons d'automobiles ou engins, nous faisons allusion aux voitures du futur, avions, trains, missiles, fusées, bateaux... Avec les mines solaires comme l'uranium, le cobalt, le platine renouvelables, etc., l'homme fabriquera des engins qui pourront voyager à une vitesse solaire (près de 300 000 km/s) et qui lui permettront de visiter toutes les planètes du système solaire dont lui-même le soleil (avec les nouvelles fusées ...).

L.D.B. : Quel est son avantage dans le cadre de la nouvelle électronique ?

M.I.I. : Dans le cadre de la nouvelle électronique ou des nouvelles télécommunications, avec l'énergie solaire liquéfiée et solidifiée, on fabriquera des appareils électroniques de type solaire : nouveaux GPS, scanner, nouveaux ordinateurs, panneaux solaires, téléphones mobiles, nouvelles transmissions et météorologies.... Le coltan solaire ou renouvelable, par exemple, joue un rôle essentiel dans le développement des nouvelles technologies solaires, surtout liées aux nouvelles télécommunications dont les téléphones portables de dimensions solaires, nouveaux GPS, nouvelles télévisions, nouvelles fusées spatiales (susceptibles de visiter le soleil et tout son système dans le rapport homme - soleil), nouveaux missiles dits solaires, appareils photographiques susceptibles de filmer ou visualiser l'inédit, fabrication des armes téléguidées à portée solaire (dont les munitions ont une portée pratique avec renouvellement). L'industrie des jeux électroniques et celles de consoles musicales, des jeux vidéo trouveront de la bonne matière où le caractère solaire fera accomplir les hautes dimensions des appareils eux-mêmes insondables et insoupçonnables.

Propos recueillis par Bruno Okokana

CARNET ROSE

Christophe Peniel Princely-Nianga, à l'occasion de ton premier anniversaire, ton père et ta mère ont pensé t'offrir ces beaux mots d'amour : « Nous aurions voulu t'offrir la lune et les étoiles, le ciel et la terre ainsi que tout ce que désire ton cœur de pomme ! ; Nous avons voulu des mots plus rares, plus importants, extraordinaires ou des poèmes en cascades et rivières ! Nous tenons, par ces mots éphémères, te souhaiter un bon anniversaire. Nous t'aimons ! »

Tes parents (Arnaud et Armand Nianga ; Vianey Malonga ; Rachilda de-Labelle ; Magalie Bambi ; Gildas Itoba Ayessa et Rock Marcelin Andzouana). Le PDG Christian Okouna offrira un apéritif à ton honneur, le samedi 13 avril 2019, au domicile sis n° 126 de la rue Arc-en-ciel, à Kombo-Matari



ZONE CÉMAC

Cent vingt milliards francs CFA pour relancer la production alimentaire

La Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques (Cébévirha) entend initier, le 10 juin à Bruxelles, une table ronde pour essayer de mobiliser les bailleurs de fonds.

Les productions animale et halieutique ne permettent pas de couvrir les besoins alimentaires de l'espace communautaire. De quoi alimenter l'inquiétude du secrétaire exécutif de la Cebévirha, Pedro Bayemé Bayemé Ayingono, qui tire la sonnette d'alarme.

Pour pouvoir couvrir les besoins de la sous-région, le plan stra-



Un troupeau de bœufs au milieu des habitations, en Centrafrique/DR

« Les productions animales dans la sous-région sont de l'ordre de deux cent soixante-dix mille tonnes de viande équivalent carcasse, alors que les besoins sont estimés à près d'un million de tonnes »,

tégique propose de produire près de sept cent mille tonnes de viande équivalent carcasse par an. « Les productions animales dans la sous-région sont de l'ordre de deux cent soixante-dix mille tonnes de viande équivalent carcasse, alors que les besoins sont estimés à près d'un million de tonnes », a rappelé Pedro Bayemé Bayemé.

Le volume de production halieutique est de cinq cent mille

tonnes, inférieur au besoin estimé à neuf cent mille tonnes. Il faudra quatre cent mille tonnes de poissons supplémentaires, afin de satisfaire la demande au niveau sous-régional de plus en plus accrue. La mise en œuvre de ces programmes devrait, selon le secrétaire exécutif de la Cébévirha, avoir pour impact la sécurité alimentaire, la création de milliers d'emplois et services. Ainsi, de nombreux jeunes pourront trouver des

emplois dans les chaînes de valeur qui seront créées, depuis la production jusqu'à la consommation en passant par la transformation et distribution. Une initiative qui cadre bien avec la vision de la commission Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Son président, Daniel Ona Ondo, invite les partenaires au développement à se rendre « massivement » à la table ronde de juin, à Bruxelles.

Notons qu'à l'issue d'une récente rencontre organisée dans la capitale tchadienne, le 22 mars, plusieurs partenaires techniques et financiers ont déjà manifesté la volonté de participer à la rencontre de Bruxelles, notamment la Banque africaine de développement, la Banque de développement de l'Afrique centrale, l'Union européenne, la Banque islamique de développement, la structure américaine Future agro business, le Fonds vert climat, l'United global service de la Belgique.

La Cébévirha, dont le siège se situe à N'Djamena, au Tchad, est une institution spécialisée de la Cémac. Elle a pour principales missions de contribuer au développement durable, harmonisé et équilibré des secteurs de l'élevage, des industries animales, des pêches et de l'aquaculture, ainsi qu'à l'accroissement des échanges en vue de permettre aux Etats membres d'optimiser les productions nécessaires à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

Fiacre Kombo

TURKISH AIRLINES Société Anonyme

Siège social : Yesikoy 34149, Istanbul, Turquie
RCCM : 75184

Aux termes du Procès-Verbal d'Assemblée Générale constitutive tenue en date du 02 avril 2019, dûment enregistré à Pointe-Noire le 03 avril 2019 ;

Il a été décidé par les associés, de la création de la succursale TURKISH AIRLINES au Congo Brazzaville.

Conformément à la loi en vigueur, la succursale du Congo prend la dénomination de « TURKISH AIRLINES ».

Le dépôt légal du procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive objet des présentes a été fait au greffe de Pointe-Noire le 04 avril 2019 et enregistré sous le numéro 19 DA 445, RCCM N°CG/PNR/19 B 154.

Pour avis,

**Le Cabinet d'avocats GOMES
Par Me Roland BEMBELLY
06.688.62.79**

AVIS DE VACANCE DE POSTES

Une Importante société forestière certifiée dans la Sangha, recherche :
1-Responsable mécanique engins :

Mission

Responsable de l'entretien du matériel de production roulant.
Profil recherché

- Expérience de 3 ans minimum dans un service similaire
- Niveau Bac Professionnel en maintenance des systèmes mécanique automatisés
- Bonne connaissance en Français écrite et orale (Anglais c'est un atout)

Conditions

Contrat CDI.
2- Chef de Chantier :

Mission

Vous aurez pour mission de gérer la production forestière tout en coordonnant les différentes équipes de production et d'établir la coordination entre elles.

Profil recherché

- Expérience de 3 ans minimum dans un service similaire ou comme responsable forêt
- Ingénieur forestier ou diplôme équivalent
- Niveau Bac +2
- Bonne connaissance en Français écrite et orale (Anglais c'est un atout)

Conditions

Contrat CDI.
Postes basés en République du Congo dans le département de sangha.
Nous vous prions de bien vouloir adresser votre candidature (CV, copies de diplômes, date de disponibilité, une photo, situation familiale), par e-mail à l'adresse suivante : ifobzv@ifocongo.com.

PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

Le Congo va bientôt lancer les activités de son rapport

Le représentant par intérim de l'Unesco au Congo, Jean-Pierre Ilboudo, a annoncé, le 9 avril au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, la tenue, le 16 avril, de la grande réunion regroupant tous les partenaires impliqués dans l'éducation au Congo.

La rencontre sera présidée par le conseiller régional à l'éducation du bureau régional de l'Unesco à Yaoundé, qui séjournera à Brazzaville du 14 au 20 avril. Elle permettra de lancer le processus Partenariat mondial pour l'éducation (PME), afin de doter le pays des moyens frais pour le secteur de l'éducation qui en souffre.

« Nous avons évidemment réitéré au ministre notre disponibilité, surtout notre intérêt en tant qu'Unesco, agence spécialisée dans le secteur de l'éducation, d'être au côté du ministre pour réussir ce processus PME. Tous nos experts sont prêts, que ce soit au niveau de Brazzaville, Kinshasa, Yaoundé, de Paris et de tous nos centres pour que ce PME soit un grand succès », a ex-

pliqué Jean-Pierre Ilboudo.

Selon le représentant de l'Unesco en République démocratique du Congo, le PME est un processus dont l'aboutissement est assujéti à l'élaboration d'un rapport permettant d'aborder l'ensemble de la question éducative (enseignement primaire, secondaire, technique et professionnel.

Ainsi, Jean-Pierre Ilboudo a transmis à Anatole Collinet Makosso les remerciements du sous-directeur régional pour l'Afrique de l'Unesco, le Congolais Firmin Edouard Matoko, pour l'avoir désigné comme partenaire dans le processus PME.

Lors de leur entretien, les deux personnalités ont évoqué le projet chinois de fonds en dépôt sur la formation des enseignants qui est à la fin de sa deuxième phase.



En effet, le représentant de l'Unesco a rendu compte au ministre de la réunion d'Addis-Abeba qui a eu lieu, il y a deux semaines. « Nous avons rendu compte avec les neuf

Jean-Pierre Ilboudo, après l'entretien DR autres pays d'Afrique de l'évolution de cette deuxième phase et des perspectives d'une troisième dans laquelle le Congo sera représenté. Nous attendons les

fonds de la République populaire de Chine pour continuer ce travail de formation des enseignants et surtout de l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'éducation», a-t-il poursuivi. Il a indiqué avoir dit au ministre que l'approche nouvelle serait de faire une relation entre l'enseignement supérieur et la formation professionnelle et technique. Jean-Pierre Ilboudo a, enfin, rendu compte au ministre d'un atelier qui a eu lieu récemment dans le cadre du projet conjoint avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial sur le problème de formation des enseignants à la nutrition.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

L'Unesco et le Congo prennent soin de la formation qualifiante

Les deux parties vont renforcer leur appui à travers des initiatives visant à redonner à la formation professionnelle et technique la place qui lui convient dans le système éducatif.



Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel avec le représentant de l'Unesco

« Nos universités produisent des licenciés, des maîtrisards, des docteurs qui sont parfois au chômage alors qu'il y a un grand besoin en matière de métiers techniques et professionnels », a fait constater le représentant pour les deux Congo de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Jean Pierre Ilboudo, au sortir de l'audience avec le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

La réalité ainsi observée appelle à revoir la question de la formation qualifiante et la mettre au centre du processus de développement d'autant qu'elle

crée des emplois, répond aux besoins du marché...

C'est, d'ailleurs, pour cela que Jean Pierre Ilboudo a annoncé l'arrivée à Brazzaville du conseiller régional de l'Unesco, le 16 du mois en cours. Une réunion mettra autour de la table tous les acteurs de l'éducation pour discuter, entre autres, de la place de l'enseignement technique et professionnel.

« Nous réitérons au ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes notre volonté de collaborer avec son département pour qu'ensemble, nous revisitions la stratégie du secteur de l'éducation qui n'a pas donné une assez grande place à la formation technique et professionnelle », a assuré le diplomate onusien.

L'Unesco dans le Pool

Jean Pierre Ilboudo a indiqué que l'agence onusienne réalise des projets dans le département du Pool qui a connu, il n'y a pas longtemps, quelques troubles. Pour accompagner la population, l'Unesco a organisé des formations dans plusieurs secteurs, notamment l'élevage, la conduite des tracteurs, la gestion commerciale.

Selon le représentant, le projet connaîtra une seconde phase. De concert avec la direction départementale de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, l'Unesco identifiera les filières et créneaux les plus utiles en matière de la formation qualifiante.

Rominique Makaya

UNIVERSITÉS FRANÇAISES

Les étudiants étrangers déjà inscrits exemptés de la hausse des frais

Programmée pour la rentrée 2019, la hausse des frais d'études de l'ordre de 2 600 euros (environ 1 700 000 F CFA) ne s'appliquera que pour les nouveaux étudiants. Les doctorants étrangers seront, eux, exemptés.

Le gouvernement français avait annoncé, en novembre 2018, que dès la rentrée 2019, les étudiants hors Union européenne (UE) devront payer 2770 euros par an en licence (contre 170 euros aujourd'hui) et 3770 euros en master (243 euros actuellement). Il est aujourd'hui obligé de revoir sa copie.

Une vingtaine d'universités, en effet, ont refusé de mettre en œuvre cette hausse, considérée comme inadaptée pour améliorer l'attractivité des établissements français et décrite comme injuste et accentuant la discrimination par l'argent pour l'accès aux études supérieures.

Le gouvernement précise que les étudiants déjà présents en France ne seront pas concernés par la hausse des frais universitaires. « Ce que je peux annoncer (...), c'est que pour les étudiants qui aujourd'hui sont déjà dans un cursus en France, il n'y aura pas de changement des droits d'inscription », a déclaré le secrétaire d'Etat à l'Education nationale, Gabriel Attal. Pour lui, cette réforme vise à mettre en place « un système redistributif pour que les étudiants étrangers qui n'ont pas les moyens de payer les droits d'inscription, bénéficient de bourses et que ceux qui ont les moyens puissent payer des droits d'inscription ».

La mesure annoncée concerne environ 280 000 étudiants extra-européens présents en France (sur un total de 343 000 étudiants étrangers). Passer de 170 à 2770 euros en licence et de 243 en master à 3770 euros représente un gain de 700 millions d'euros, soit moins de 3% du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2019, annoncé à 25,1 milliards d'euros.

Une année d'études en France revient à peu près à dix mille euros par étudiant, voire plus pour certains cursus. Paris continuera ainsi d'accorder à chaque étudiant extra-communautaire un « coup de pouce » d'environ sept mille euros par an. Ce qui, pour un cycle d'études de trois ans, représente plus de vingt mille euros. Avec deux mille huit cents euros par an, la France est, cependant, très loin des frais demandés par les universités américaines ou britanniques. Toutefois, cela sera difficile pour de nombreux étudiants africains. Ces derniers représentaient environ 40% des étudiants étrangers en France. Or, le gouvernement français répète : « On a besoin d'étudiants étrangers en France, parce qu'un étudiant étranger qui vient faire ses études en France et qui repart dans son pays, ça devient un petit ambassadeur de France et on a besoin de faire rayonner notre pays », a affirmé Gabriel Attal.

Noël Ndong

SECTEUR PRIVÉ

Lancement imminent d'un recensement des entreprises

Les agents recenseurs vont renforcer leurs capacités dès le 12 avril, à Brazzaville, et l'opération débutera dix jours aussitôt après.

Le nouveau dénombrement exhaustif des unités de production est initié par le ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale à travers l'Institut national de la statistique (INS), l'organe technique. L'INS se charge de former les encadreurs et agents recenseurs puis coordonne les opérations de recensement.

Les résultats attendus de cette enquête devraient permettre à la République du Congo de disposer d'une cartographie actualisée et claire des entreprises exerçant sur l'ensemble du territoire national. Pour la tutelle, l'opération vise à connaître le nombre d'entreprises locales, leurs répartitions géographiques et par branche d'activité, les dirigeants sociaux, les principaux freins au développement.

Une telle activité n'a pu être organisée dans le pays depuis deux ans. En effet, lors d'un recensement général des Très petites moyennes entreprises et artisans, l'INS avait dénombré, en 2017, plus de onze mille unités économiques, évoluant pour la plupart dans le secteur tertiaire. Organisé par le ministère des PME sur un financement de la Banque africaine de développement, ce recensement avait permis de dresser des indicateurs économiques fiables.

Il ressort du rapport de 2017 que les unités de production sont plus concentrées dans les grandes villes, à Brazzaville et Pointe-Noire, où l'on en trouve 7162, soit 64,5% des unités recensées dans tout le pays. Les autres départements pris isolément renferment moins de mille unités.

Fiacre Kombo

ELECTRICITÉ

Le déficit de la production, source de délestages

La consommation des ménages en énergie aux heures de pointe (18h et 22h), notamment dans les deux principales villes de la République du Congo, atteint 550 MW, alors que la capacité de production des principales centrales n'est que d'environ 400 MW. Il s'agit de la centrale à gaz de Pointe-Noire avec 300 MW, Imboulou 50 MW et Moukoulou 50 MW, a fait savoir le directeur de la distribution de la société Energie électrique du Congo (E2C), Jules Saturnin Souka, lors d'un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le 10 avril.

« La demande est largement supérieure à l'offre. Nous délestons pour préserver les équipements en saturation. Si on laisse les gens consommer abusivement, les câbles et transformateurs vont brûler. Pour qu'on n'assiste pas à ce désastre, il a fallu mettre en place le dispositif de coupures et de sectionnement », a expliqué Jules Saturnin Souka.

« Les transformateurs situés au poste de Mongo Kamba sont à bloc, autrement, ne peuvent pas donner au-delà de leur capacité. C'est ce qui explique des coupures entre 18h et 22h. C'est pareil pour Brazzaville, nous sommes obligés », a ajouté le directeur de la distribution de E2C.

Par ailleurs, outre des transformateurs sources, des postes installés dans les différents quartiers, dotés d'une capacité de 630 KVA, sont également en surcharge. Environ 40% le sont

actuellement, a-t-il dit.

Dans le but de satisfaire à tout prix la population qui ne sait plus à quel saint se vouer, plusieurs pistes de solutions sont envisagées. Au niveau de la production, une troisième turbine sera mise en service d'ici au mois d'août prochain, à Pointe-Noire, avec une capacité de production de 170 MW. « On peut dire que d'ici à la fin de l'année, le problème de production sera réglé. On aura exactement 550 MW », a assuré Jules Saturnin Souka.

Concernant le transit, c'est-à-dire le transport du courant de Pointe-Noire vers Brazzaville, le gouvernement s'attelle avec les partenaires pour renforcer cette liaison. La société elle-même s'est aussi engagée à acquérir des transformateurs d'une puissance de 70 MW pour renforcer non seulement ce transit, mais également les capacités de production au niveau des

postes sources de Brazzaville et de Pointe-Noire.

En vue de décharger des transformateurs au niveau des quartiers, la société E2C a acquis le matériel pour équiper une vingtaine de postes. Pour aider le Congo à améliorer l'accès de sa population à l'électricité ainsi que l'efficacité et la fiabilité du réseau électrique, un projet est en cours entre le gouvernement et la Banque mondiale. Celui-ci prévoit de construire quarante postes à Brazzaville et vingt à Pointe-Noire.

Décrivant les réseaux frauduleux et le rejet des compteurs par la population, le directeur de la distribution a insisté : « Nous allons continuer à poser les compteurs pour que chaque ménage paie ce qu'il a consommé. Tant qu'il y aura redistribution, il y aura toujours des délestages ».

Lopelle Mboussa Gassia

PARLEMENT

Le Sénat autorise la ratification de la convention sur la répression des actes illicites dirigés contre l'aviation civile

La chambre haute a approuvé le texte au cours de séance plénière du 8 avril, à Brazzaville, conduite par son président, Pierre Ngolo.

La convention sur la répression des actes illicites dirigés contre l'aviation civile, appelée « convention de Beijing », a été adoptée le 10 septembre 2010 dans la capitale chinoise. Elle a pour objet non seulement de contenir la propagation et la perpétration de nouvelles menaces mettant en péril l'aviation civile, mais aussi de poursuivre et de punir les personnes morales ou physiques responsables des différentes infractions énumérées à son article 1er. Ces infractions que tout Etat partie s'engage, aux termes de l'article 3 de la convention, à réprimer, sont, entre autres, l'acte de violence à l'encontre d'une personne se trouvant à bord d'un aéronef en vol, si cet acte est de nature à compromettre la sécurité de l'appareil; la destruction d'un aéronef en service ou causer à celui-ci de dommages qui le rendent inapte au vol ou qui sont de nature à compromettre sa sécurité en vol; placer ou faire placer sur un aéronef en service, par quelque moyen que ce soit, un dispositif ou des substances propres à le détruire.

Cette convention ne s'applique pas aux aéronefs utilisés à des fins militaires, de douane ou de police. Bien plus, elle met en relief, à la suite des inculpations déclarées, l'idée de faire valoir la responsabilité pénale, civile ou administrative à l'endroit de quiconque s'avérerait être l'auteur, le coauteur ou le complice des crimes issus des nouvelles menaces.

Jean Jacques Koubemba

ENVIRONNEMENT

Les hydrologues réfléchissent sur les problèmes d'accès à l'eau

Les spécialistes du comité national du Programme hydraulique international (PHI-Congo) sont en atelier pour réfléchir sur des mécanismes de valorisation des ressources en eau dont l'accès s'avère parfois difficile pour la population à travers le pays.

La production nationale en eau potable et l'état des infrastructures, l'avis de la population sur la consommation de l'eau et de l'électricité, la production nationale en hydro-électricité et l'inventaire sur les ressources en eau au Congo sont les principales problématiques qui feront l'objet des échanges le long de l'atelier qui sera ouvert à Brazzaville, le 10 avril, sur la maîtrise des données hydrologiques pour une meilleure valorisation des ressources en eau dans le pays.

Selon le président du comité PHI-Congo, le Pr Clobite Bouka Biona, la structure qu'il dirige doit œuvrer pour que le pays dispose d'un réseau hydrométrique qui couvre l'en-

semble du territoire national avec des stations de mesures modernes et automatiques.

Il a, par ailleurs, fait observer qu'une grande utilisation de l'eau du fait de l'accroissement de la population citadine et urbaine amènera à utiliser les eaux des nappes souterraines et des eaux de surfaces. « Les mesures au niveau des forages à Pointe-Noire semblent montrer une augmentation du niveau de sodium dans les eaux de ses puits et risquent de les rendre, à terme, impropres à la consommation », a déclaré le président du comité PHI-Congo. Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour quantifier, modéliser les phénomènes et les risques, dimensionner les ouvrages

publics.

Le Pr Clobite Bouka Biona a également expliqué que plusieurs facteurs font de sorte que l'accès à l'eau potable soit difficile pour la population : l'éloignement des lieux de résidence des centres de distribution, l'assainissement, l'insuffisance d'infrastructures d'adduction d'eau dans les villes et leur absence dans les villages, les conflits, les effets du changement climatiques...

L'eau, a-t-il dit, est à préserver de sorte que la population l'est à sa portée. « Nous allons accompagner le gouvernement dans la réalisation des forages adaptés et durables », a fait savoir le président du comité PHI-Congo.

Prenant la parole au nom de l'Unesco, partenaire stratégique du comité, Richard Bouka a expliqué que la structure onusienne a un grand programme sur les questions de sécurité de l'eau dans le cadre du programme hydrologique international. L'Unesco travaille de concert avec le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique pour créer une synergie autour de la problématique de l'eau. « Nous aiderons le ministère à renforcer ses capacités de façon que les questions de l'eau soient mieux traitées », a souligné le représentant de l'agence onusienne à l'ouverture des travaux de cet atelier.

Rominique Makaya



Les membres du comité PHI-Congo et les partenaires

ASSISTANCE

Un don de vivres à l'orphelinat Cœur céleste

La mutuelle des Femmes sociables a offert récemment un important lot de vivres et non-vivres à l'orphelinat situé à Tchimbamba, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire.

Un rayon de bonheur et d'amour a illuminé la vie des petits pensionnaires de l'orphelinat Cœur céleste. Les Femmes sociables, qui ont placé le bien-être des personnes vulnérables au cœur de leurs actions, ont posé un acte probant en leur faveur. Les vingt-trois membres de la mutuelle ont fait le déplacement de l'orphelinat pour manifester leur attachement aux valeurs citoyennes et au mieux-vivre, à travers une donation à l'endroit des enfants.

Les Femmes sociables, qui ont placé le bien-être des personnes vulnérables au cœur de leurs actions, ont posé un acte probant en leur faveur

Sourire aux lèvres comme au jour de Noël, ces enfants ont exprimé leur joie à travers des cris et des chants festifs, une manière pour eux de dire merci aux bienfaitrices. En faisant ce don, les Femmes sociables ont voulu répondre à un besoin, celui de voir les jeunes de cet orphelinat de se sentir non seulement aimés mais surtout que leur perspective soit envisagée autrement à travers de telles actions.

Accompagnée de sa présidente,



Les Femmes sociables et les enfants de cœur céleste/DR

Drive Mampouya, la mutuelle des Femmes sociables a exécuté le premier acte de son engagement : venir en aide aux personnes vulnérables. Créée le 20 septembre 2015 à Pointe-Noire, cette mutuelle compte vingt-trois membres et son siège social se trouve au quartier OCH. Elle a pour

objectifs, entre autres, de donner de la valeur à la femme tout en l'aidant à se promouvoir.

Notons que l'orphelinat Cœur céleste assure une couverture totale des besoins des enfants, de la nutrition et de la protection à l'éducation en passant par la santé. Cette structure a

besoin d'assistance pour accomplir sa mission au quotidien. Après sa sortie officielle le mois dernier, la mutuelle des Femmes sociables s'est donné comme première mission d'assister les enfants de cet orphelinat, un premier pas vers une longue marche.

Hugues Prosper Mabonzo



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



TROISIÈME ÉDITION FILAF

Les jeunes ont vécu une semaine de fraternité créative

L'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a parlé « d'une semaine de fraternité créative », lors de la clôture du Festival international du livre et des arts francophones (Filaf), le 6 avril, à la Case de Gaulle.

Rendant honneur aux hôtes du Congo, l'ambassadeur de France a profité de l'occasion pour saluer tous les écrivains et artistes qui ont fait de la troisième édition du Filaf un moment de pure réussite. Bertrand Cochery, reprenant l'une des expressions d'Yvan Amar, « le temps nous a comptés », a plutôt dit: « *Nous n'avons pas vu passer le temps de cette brève semaine, et nous regrettons déjà ceux qui ont dû nous quitter hier au soir; Véronique Tadjo et Capitaine Alexandre. Oui, cette semaine a été un moment de réussite, de bonheur, de découvertes, de révélations, de rêves et d'élévation. Avant de nous séparer, savourons une dernière fois- pour cette fois-ci le plaisir d'être ensemble, dans l'euphorie de nos échanges* ».

Pour le diplomate français, la semaine du Filaf a été un moment de fraternité créative, allant à la

rencontre les uns et des autres, entre artistes, écrivains, gens de lettre, auteurs, chanteurs, musiciens et lycéens. Les barrières ont été brisées, les idées reçues renversées, les prismes de pensées qui réduisent trop souvent ce continent bousculés.

Bertrand Cochery a saisi cette opportunité pour remercier très chaleureusement la conceptrice et directrice du Filaf, Khadi Fall Diagne, pour avoir offert, le temps de ces quelques jours, ce moment de grâce et de rencontres, où l'humanité, par l'art, par les livres, sur les chemins des mots de la langue française, s'affirme plus forte dans son essence; « *Briser l'exil, c'est aller à la rencontre de l'autre, c'est atteindre cet universel chanté par Senghor; mais qui est aussi celui de Camus, de René Char; ce territoire rebelle aux enfermements en qui, j'en suis persuadé, se sont reconnus tous les écrivains et artistes que vous avez rassemblés, chère Khadi. Grâce leur soit rendue, selon le titre du beau livre de Maurice Nadeau. Je ne saurais vous remercier, chère Khadi, et nous ne sau-*



L'ambassadeur de France prononçant son allocution (crédit photo CIP/Bouka)

rions vous applaudir sans associer à cet élan de reconnaissance Marie Audigier et toute l'équipe de l'Institut français, Fabienne Bidou et l'Institut français de Pointe-Noire », a renchérit l'ambassadeur dans

son allocution. N'ayant pas l'intention de faire la synthèse des cinq journées et six soirées intenses entre Brazzaville et Pointe-Noire, le diplomate français a souhaité que chacun reparte avec cette douce ivresse

de « gobeurs d'étoiles » pour rendre hommage à Jean-Luc Raharimanana, que chacun reparte le cœur réchauffé et les cordes de l'espoir retendues des convictions et des couleurs éclatantes d'une Afrique confiante, loin de toute nostalgie, d'une Afrique consciente – y compris de ses aspirations séculaires vers les ailleurs-, d'une Afrique lucide- y compris de ce qui peut pousser un homme, une femme sur le chemin de l'exil- mais plus encore d'une Afrique résolue à parler d'elle-même ; à faire face elle-même à ses défis ; à les assumer et proclamer que les chemins de la création sont éclairés d'une lumière plus forte que l'ombre de tous les exils, parce que ce sont des chemins de reconnaissance, de réinvention de l'homme, où chaque œuvre donne du sens au mot fraternité.

Enfin, citant Tierno Monémbo, l'ambassadeur de France au Congo a remercié davantage tous les acteurs en son nom et au nom de tous ces lycéens et toute cette jeunesse chez qui ils ont fait naître l'étincelle d'un « rêve utile ».

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE HANDBALL

la DGSP deuxième de son groupe

Le représentant congolais a battu la Renaissance handball club du Sénégal (41-18), le 9 avril à Oujda, au Maroc. Une victoire qui le place deuxième derrière les Angolaises de Petro.

Avant la rencontre, les dames de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) ont concédé deux matchs nuls dans la phase de groupes, respectivement face à Petro (21-21) et FAP du Cameroun (28-28). Celle-ci occupe la troisième place du groupe, juste devant la Renaissance handball club, malgré sa défaite (18-27) contre Petro.

Dans l'autre groupe, Bandama de la Côte-d'Ivoire a gagné Dynamique du Cameroun (22 à 21). Primero d'Angola a laminé Héritage de la République démocratique du Congo par trente-sept buts à quinze.

Au terme des matchs du tour préliminaire de la trente-cinquième édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe handball, en version féminine, les Congolaises sortent satisfaites, grâce à leur remarquable performance (deux matchs nuls et une victoire).

Les quarts de finale se joueront ce 11 avril. Chez les dames, le premier du groupe A affrontera le quatrième du groupe B. Le deuxième du groupe B sera face au troisième du groupe A, tandis que le deuxième du groupe A sera aux prises avec le troisième du groupe B. Le premier du groupe B croquera le fer avec le quatrième du groupe A.

James Golden Eloué

GRAND CONCOURS DES LYCÉENS FILAF 2019

Deux établissements se distinguent

Neuf lycéens dont sept issus de Saint-Exupéry et deux de l'Ecole militaire général Leclerc ont été récompensés au terme du concours, à l'occasion d'une cérémonie organisée le 6 avril, à l'Institut français du Congo.

La seule condition pour participer au grand concours des lycéens du Festival international du livre et des arts (Filaf) était d'être élève dans un lycée de Brazzaville, en classe de seconde, première ou terminale.

A cet effet, il était demandé à chaque participant de réaliser sa propre production littéraire, du 16 février au 15 mars, en respectant les modalités bien précises au nombre desquelles le choix de la catégorie à laquelle concourir (poésie, fiction, etc.) ; la rédaction d'un texte individuel conforme au concours à imprimer et envoyer au lycée Saint-Exupéry, auprès du secrétariat du proviseur, tout en précisant son identité.

Pour réaliser leur travail, les candidats se sont inspirés de textes d'auteurs invités au Filaf pour en proposer un tout nouveau à leur tour. Pour la catégorie poésie, c'est un texte de Marc Alexandre Oho Bamba dit Capitaine Alexandre, écrivain et slameur camerounais, qui avait été soumis. Tandis qu'à la catégorie patrimoine, il était question d'un extrait de texte de Véronique Tadjo, écrivaine ivoirienne, et à la catégorie idées, un extrait de texte de Jean-Luc Raharimanana, écrivain malgache.

« *Cela n'a pas été facile, il faut le souligner car la sélection*

s'est faite en deux temps. Les textes des candidats, une fois rassemblés, ont été marqués par un code d'anonymat. Un premier jury a sélectionné une quarantaine de textes pour n'en retenir qu'une vingtaine

expliqué les organisateurs de ce concours.

Au niveau de la catégorie poésie, Frédérique Manga a occupé la première place, suivie respectivement d'Aldi Ikama et Allan Okongo, tous lycéens à

bila de l'Ecole militaire général Leclerc. « *Nous sommes très heureuses des prix que nous avons reçus et nous pensons que la jeunesse doit être plus active à la lecture, car c'est de la sorte que nous pourrions*



Les lauréats entourés des officiels, du jury et de quelques invités du Filaf 2019

pour la finale. Par la suite, un second jury, composé de Capitaine Alexandre, Véronique Tadjo, Jean Bofane In Koli et Jean-Luc Raharimanana (auteurs, éditeurs, critiques...) a sélectionné, au cours de la tenue du Filaf, les trois meilleurs lauréats pour chaque catégorie, parmi les vingt retenus, qui ont été dévoilés à la clôture de ce festival », ont

Saint-Exupéry. S'agissant de la catégorie patrimoine, Saint-Exupéry s'est encore fait distinguer avec Jemina Elongo, Marine Osombo et Linda Ikpeba, respectivement première, deuxième et troisième. Enfin, pour la catégorie idées, le premier rang a été occupé par Michel Akylangongo de Saint-Exupéry, les deuxième et troisième rangs par Kenn Masoukou et Anda Gaël Loumke-

davantage apprendre et réaliser de grandes choses. La connaissance et le pouvoir s'acquièrent avant tout par la lecture », ont déclaré dans la foulée les lauréates de la catégorie patrimoine. Notons qu'en guise de récompenses, ces élèves ont notamment bénéficié de trophées, livres, bons d'achats et biens d'autres cadeaux divers.

Merveille Atipo (stagiaire)